

Baromètre de l'attractivité de la France 2014

Agir et convaincre



Building a better
working world

Attractivité

Quelques mots sur la comptabilisation des investissements étrangers

Depuis 1997, EY recense le nombre de projets d'investisseurs étrangers sur le territoire européen, en prenant en compte uniquement les annonces publiques et fermes d'investissements, porteuses de créations d'emplois nouveaux.

D'autres méthodes peuvent être utilisées pour le recensement de ce type de projets, telle celle de l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII). Outre les emplois créés, l'AFII recense les emplois "maintenus" par les investisseurs étrangers en France. De plus, elle présente les créations et les sauvegardes d'emplois projetées sur 3 ans quand l'*European Investment Monitor* (EIM) se concentre sur les données au démarrage des projets et ce, dans tous les pays européens. Enfin, les écarts observés s'expliquent par la nature des projets retenus par l'AFII qui ne le sont pas forcément par l'EIM (hôtellerie, distribution, restauration...).

Globalement, les tests de qualité et les croisements réalisés auprès des entreprises pour la constitution de la base de données EIM permettent de garantir un niveau d'exhaustivité et de comparabilité unique en Europe.

Remerciements

En 2014, EY présente le baromètre de l'attractivité du site France pour la treizième année consécutive. A cette occasion, nous aimerions remercier les centaines de décideurs français et internationaux ainsi que les équipes EY qui ont participé et pris le temps de partager leur point de vue sur l'attractivité du site France au sein de l'Europe.

Nous tenons à remercier particulièrement David Cousquer, Président de Trendeo ; Alain Crozier, Président de Microsoft France ; Patrick Desbiens, Président de GSK ; Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance ; Gérald Karsenti, Président de HP France ; Robert Leblanc, Président d'Aon France ; Sir Richard Leese, Président du conseil municipal de Manchester ; Philippe Lentschener, Président-directeur général de Mc Cann ; Jean Mane, Président de V. Mane Fils ; Jussi Pajunen, Maire d'Helsinki.

Pour plus d'informations sur les baromètres EY de l'attractivité :

► ey.com/attractiveness

Baromètre de l'attractivité de la France 2014



Sommaire

02 – 03

Editorial Agir et convaincre

04 – 05

Synthèse

06 – 21

France Les implantations internationales dans la France de 2013

08 – 2013 : la France ne décroche plus...

14 – Surprises sur l'industrie, déception pour la R&D et les sièges sociaux

20 – La France, investissement d'avenir ?

22 – 33

Europe Les cartes de l'attractivité européenne rebattues par la crise

24 – L'Europe, valeur refuge d'un monde multipolaire

28 – La nouvelle typologie des investissements étrangers en Europe

34 – 49

Action Le temps de l'action

36 – Prendre le tournant de la reprise

37 – Bousculer les règles pour revenir dans la course

42 – Les 5 nouveaux ressorts de l'attractivité

50 – Méthodologie

Agir et convaincre



Jean-Pierre Letartre
Président
d'EY en France



Marc Lhermitte
Associé, EY

En décembre 2013, 50 entreprises étrangères implantées en France tiraient la sonnette d'alarme et lançaient un appel aux dirigeants de notre pays pour une prise de conscience de "l'impératif compétitivité" - faisant ainsi écho au *Baromètre EY de l'Attractivité de la France 2013* que nous avons choisi d'intituler précisément "France : dernier appel". Appel entendu puisque quelques semaines plus tard se tenait le Conseil stratégique de l'attractivité, regroupant, en présence du président de la République, plus de 30 dirigeants mondiaux de multinationales.

Il semble, en effet, que gouvernement et opinion publique, entreprises et partenaires sociaux regardent

désormais dans la même direction et partagent un même diagnostic : oui, les entrepreneurs sont essentiels à la croissance et ce sont eux qui créent l'emploi. Oui, nous devons agir sur la compétitivité et notamment sur le coût et la complexité de la France ; oui, les dépenses publiques et la fiscalité ont dépassé la limite acceptable et il est impératif de les modérer pour que la France puisse se replacer à armes égales dans la compétition mondiale. Et enfin, oui, l'attractivité de notre territoire est une composante centrale de son redressement car elle agit puissamment sur la confiance et sur l'investissement.

Les constats sont là. Encore faut-il que les mesures qui s'imposent voient le jour. Aussi, est-ce à l'action que nous exhortent les résultats du *Baromètre EY de l'Attractivité de la France 2014* et, par leur truchement, les investisseurs étrangers (20 000 entreprises employant un peu moins de 2 millions de personnes sur notre territoire). En effet, cette année plus que jamais, l'analyse proposée par notre baromètre 2014 (une



comparaison entre l'opinion des investisseurs étrangers et la réalité de leurs implantations sur notre sol) est un marqueur des cartes que la France doit jouer si elle entend revenir de façon audacieuse dans le jeu de la mondialisation.

La France ne peut laisser l'écart se creuser avec le Royaume-Uni et l'Allemagne. Car c'est bien finalement la performance relative de notre économie et de son attractivité dont il est question - rapportée aux résultats de nos pays voisins et concurrents directs. D'après le baromètre 2014, la France reste sur la 3^e marche du podium, même si elle enregistre une progression notable par rapport à l'an passé (43 investissements et 3 500 emplois supplémentaires), retrouvant ainsi tout juste son niveau de 2010. Cependant, il est clair qu'elle se voit toujours plus distancée par le duo de tête formé par le Royaume-Uni et l'Allemagne, qui ont davantage profité de la reprise mondiale et dont les annonces d'implantations ont, dans le même temps, progressé respectivement de 15% et 12%...

Alors l'heure n'est plus aux tergiversations. Il faut convaincre nos partenaires commerciaux actuels et les futurs clients de la France (tous les investisseurs pour qui la France n'est pas encore une destination évidente, en particulier les pays émergents - lesquels sont à l'origine de seulement 19 projets contre 107 en Allemagne et 87 au Royaume-Uni) d'un investissement en France et des atouts de notre territoire.

Alors que l'Europe semble bénéficier d'un rebond économique, la France, elle, se transforme : elle a, certes, perdu du terrain mais a désormais conscience du cap à franchir. Moins rétive qu'elle n'y paraît aux profondes évolutions de l'économie mondiale, elle aborde cette nouvelle étape avec un profil plus agile, plus ouvert, plus technologique et plus créatif.

C'est à l'action et à cette nouvelle France attractive que ce baromètre nous invite.

“La France ne peut laisser l'écart se creuser avec le Royaume-Uni et l'Allemagne. Car c'est bien finalement la performance relative de notre économie et de son attractivité dont il est question.”

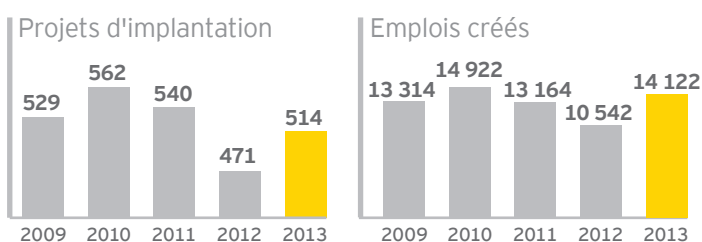
Synthèse



Attractivité 2013 : la France ne décroche plus...

Avec 514 implantations nouvelles et extensions en 2013, portant la création de 14 122 emplois, le site France ne retrouve pas son niveau d'avant-crise, mais semble inverser la tendance à la baisse observée depuis 2010.

France 2009-2013

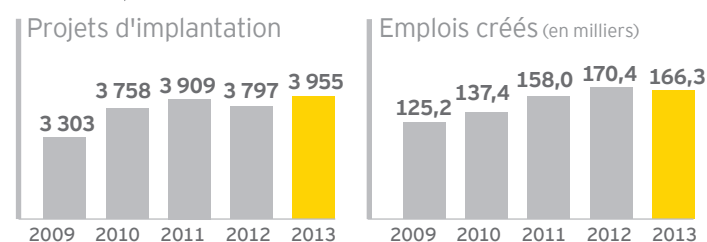


Source : European Investment Monitor, EY, 2014.

... dans une année record pour l'attractivité européenne

42 pays européens ont attiré 3 955 implantations et plus de 165 000 emplois. Par sa résilience, l'Europe fait figure de valeur refuge face aux fragilités des économies émergentes.

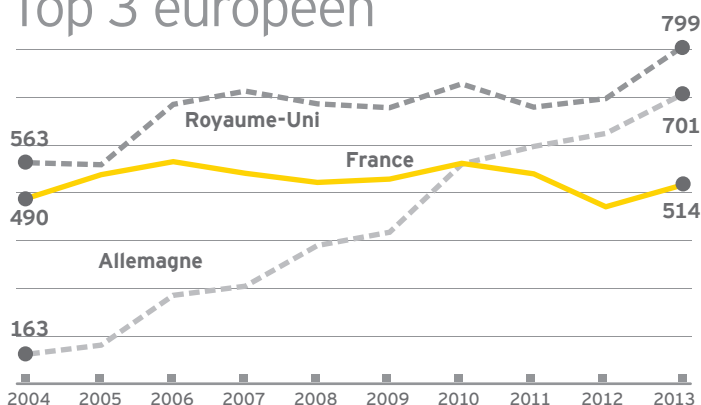
Europe 2009-2013



Source : European Investment Monitor, EY, 2014.

L'écart se creuse avec l'Allemagne et le Royaume-Uni...

Top 3 européen

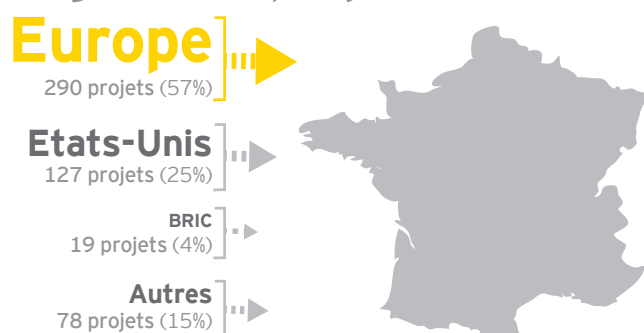


Source : European Investment Monitor, EY, 2014.

Pour la 3^e année consécutive, la France reste sur la 3^e marche du podium européen en nombre de projets, derrière le Royaume-Uni (799 projets, +15%) et l'Allemagne (701 implantations, +12%).

... malgré la confiance des européens, l'attentisme américain et la prudence des émergents

Origine des projets



Source : European Investment Monitor, EY, 2014.

Les entreprises américaines portent encore un quart des projets et plus de la moitié viennent des entreprises européennes. La performance reste décevante en ce qui concerne les investissements en provenance des BRIC (19 projets contre 107 en Allemagne et 87 au Royaume-Uni).



Les implantations industrielles progressent, mais restent peu créatrices d'emplois

La France demeure la 1^{re} destination européenne pour les implantations industrielles, avec 166 projets (contre 127 en 2012), mais elle est largement devancée par 7 pays européens pour la création d'emplois associée à ces implantations. Par ailleurs, 61% des investisseurs déclarent vouloir y maintenir des activités de production sur la prochaine décennie, contre 89% au niveau européen.

Projets industriels 2013

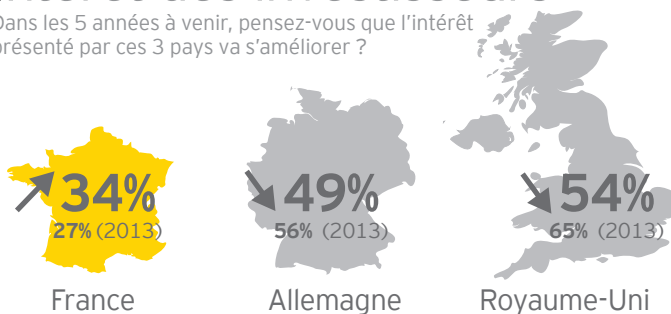


Source : European Investment Monitor, EY, 2014.

La France, investissement d'avenir ?

Intérêt des investisseurs

Dans les 5 années à venir, pensez-vous que l'intérêt présenté par ces 3 pays va s'améliorer ?



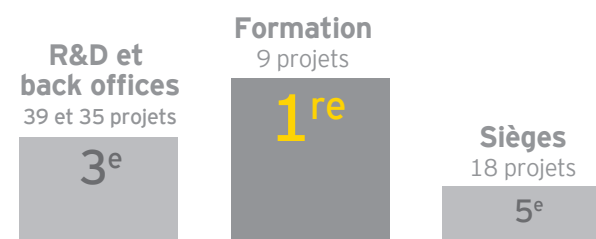
Source : European Investment Monitor, EY, 2014.

34% des investisseurs estiment que l'attractivité de la France va s'améliorer dans les cinq prochaines années, chiffre cependant inférieur au niveau britannique (54%) ou allemand (49%). Les investisseurs restent critiques sur le niveau élevé de la fiscalité (pour 43%, cela reste la priorité n°1), le coût du travail (34%) et l'environnement juridique des affaires (32%). 40% des dirigeants pensent que la capacité d'innovation de la France est l'un de ses principaux atouts (30% en 2013).

R&D et fonctions stratégiques en berne

Classement européen

Rang européen de la France par type d'activité

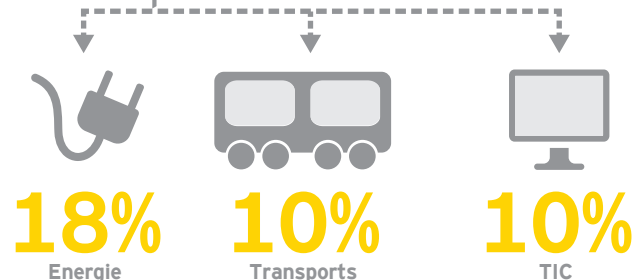


Source : European Investment Monitor, EY, 2014.

Quoiqu'en légère progression, les implantations de centres de R&D restent à un faible niveau (26 projets en 2012 et 39 en 2013), ce qui place la France en 3^e position européenne derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne. Par ailleurs, la France continue à décevoir sur sa capacité à retenir les centres de décision (5^e position).

Les secteurs moteurs de l'attractivité française selon les investisseurs étrangers

Top 3 des secteurs



Source : Baromètre EY de l'attractivité du site France 2014 (206 répondants).

L'excellence française dans le secteur de l'énergie et des *utilities* apparaît cette année très clairement, pour les investisseurs étrangers, comme le fer de lance de notre attractivité (1^{er} rang avec 18% de citations). L'énergie est suivie par le numérique et l'industrie des transports (10%), puis les éco-activités (8%).

France



514 projets d'implantation internationale en France en 2013.

14 122 créations d'emplois annoncées.

19 projets en provenance des BRIC, contre 107 en Allemagne et 87 au Royaume-Uni.

34% des investisseurs interrogés envisagent d'établir ou de développer des activités en France, un chiffre égal au niveau européen, et supérieur au Royaume-Uni et à l'Allemagne (27%).

Les implantations internationales dans la France de 2013

Après cinq années de turbulences, on pourrait se dire que la France, malgré une incapacité à sortir de son immobilisme, a sauvé la mise : elle n'aura perdu "qu'une" place sur le podium des destinations européennes les plus attractives pour les investisseurs étrangers. Mais la France peut-elle se contenter d'un rang qui ne la positionne ni dans le camp des gagnants, ni dans celui des perdants ? Si les résultats de cette année laissent entrevoir une dynamique à la hausse, probablement tirée par les perspectives de reprise européenne, la lecture des performances françaises à travers une décennie d'attractivité est sans appel : la résistance de "l'économie airbag" de la France est réelle, mais l'érosion de son attractivité aussi.

2013 : la France ne décroche plus

La France a attiré 514 implantations ou extensions portées par des investisseurs étrangers en 2013. Si elle ne retrouve pas le niveau d'avant-crise, elle semble avoir inversé la tendance à la baisse qu'elle connaissait depuis 2010. Elle enregistre même, sur une année, une légère augmentation de 9% du nombre de projets (de 471 à 514) après deux exercices consécutifs de forte baisse.

L'écart continue de se creuser avec l'Allemagne.

Même retournement sur le front de l'emploi, où la destination France retrouve le niveau de 2010 : 14 122 créations d'emplois

ont été annoncées sur son sol en 2013. Un score qui place la France au second rang européen en termes d'emplois créés par les investissements directs étrangers (IDE), mais qu'il convient toutefois de nuancer : l'érosion des emplois portés par les investisseurs étrangers reste forte. Entre 2009 et 2013, ils ont permis la création de 13 122 emplois par an contre une moyenne de 18 136 sur la période précédente (2004-2008).

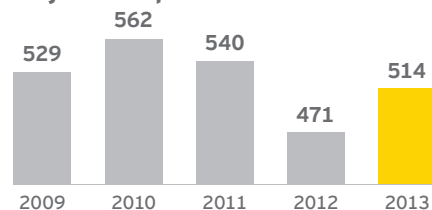
La France ne rattrape toujours pas son retard sur ses principaux concurrents

La France se situe, pour la 3^e année consécutive, à la 3^e place du classement européen des pays les plus attractifs pour les investisseurs étrangers en termes de nombre de projets. L'écart continue toutefois de se creuser avec l'Allemagne, qui poursuit sa croissance à la 2^e place avec 701 projets annoncés (+12%), et le Royaume-Uni qui enregistre une augmentation significative de 697 à 799 projets (+15%). Entre les périodes 2004-2008 et 2009-2013, l'Allemagne a vu son flux d'implantations internationales doubler (de 265 projets en moyenne à 580).

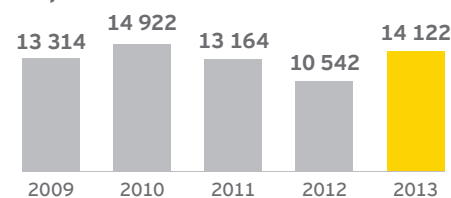
Pour autant, la France n'est pas menacée par ses poursuivants : l'Espagne, malgré ses transformations, a enregistré un net recul (-19,3%) avec 221 projets d'implantation étrangère et la Belgique n'en a compté que 175.

IDE en France

Projets d'implantation



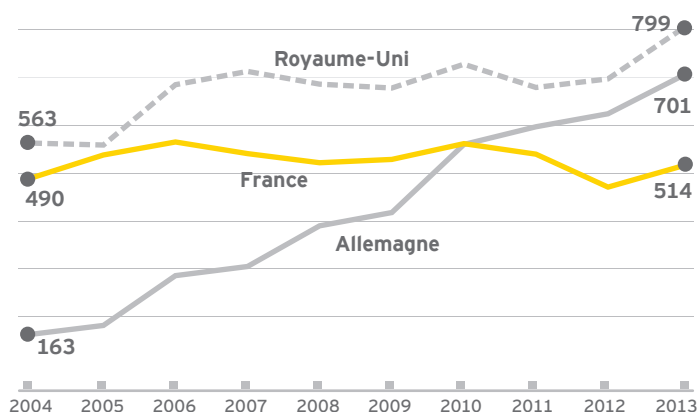
Emplois créés



Source : European Investment Monitor, EY, 2014.

Top 3 européen

L'affrontement des principales destinations en nombre de projets 2004-2013



Source : European Investment Monitor, EY, 2014.



Top 15 des destinations européennes en nombre de projets

		2012	2013	Evolution 2013 vs. 2012	Part de marché 2013
1	Royaume-Uni	697	799	14,6%	20,2%
2	Allemagne	624	701	12,3%	17,7%
3	France	471	514	9,1%	13,0%
4	Espagne	274	221	-19,3%	5,6%
5	Belgique	169	175	3,6%	4,4%
6	Pays-Bas	161	161	0,0%	4,1%
7	Russie	128	114	-10,9%	2,9%
8	Irlande	123	111	-9,8%	2,8%
9	Finlande	75	108	44,0%	2,7%
10	Pologne	148	107	-27,7%	2,7%
11	Turquie	95	98	3,2%	2,5%
12	Suisse	61	76	24,6%	1,9%
13	Serbie	78	63	-19,2%	1,6%
14	Rép. tchèque	64	60	-6,3%	1,5%
15	Danemark	57	58	1,8%	1,5%
	Autres	572	589	3,0%	14,9%
	TOTAL	3 797	3 955	4,2%	100,0%

Source : *European Investment Monitor*, EY, 2014.

Top 15 des destinations européennes en nombre d'emplois

		2012	2013	Evolution 2013 vs. 2012	Part de marché 2013
1	Royaume-Uni	30 311	27 953	-7,8%	16,8%
2	France	10 542	14 122	34,0%	8,5%
3	Pologne	13 111	13 862	5,7%	8,3%
4	Russie	13 356	13 621	2,0%	8,2%
5	Serbie	10 302	12 179	18,2%	7,3%
6	Espagne	10 114	11 118	9,9%	6,7%
7	Allemagne	12 508	10 350	-17,3%	6,2%
8	Turquie	10 146	8 776	-13,5%	5,3%
9	Irlande	8 898	6 895	-22,5%	4,1%
10	Roumanie	7 114	6 157	-13,5%	3,7%
11	Rép. tchèque	5 508	5 609	1,8%	3,4%
12	Bulgarie	4 379	5 505	25,7%	3,3%
13	Hongrie	3 941	3 879	-1,6%	2,3%
14	Belgique	2 939	3 536	20,3%	2,1%
15	Slovaquie	6 299	3 493	-44,5%	2,1%
	Autres	20 966	19 288	-8,0%	11,6%
	TOTAL	170 434	166 343	-2,4%	100,0%

Source : *European Investment Monitor*, EY, 2014.



Confiance des investisseurs européens, attentisme américain et prudence des émergents

Les entreprises américaines portent encore un quart des projets d'implantation internationale en France, confirmant leur position de premier investisseur dans l'Hexagone. Ces projets sont par ailleurs particulièrement créateurs d'emplois :

La France regagne en attractivité auprès des autres grandes économies européennes.

on compte 4 entreprises américaines dans le top 10 des investisseurs en France en 2013. Cependant, ces "clients de la France" sont en léger recul (de 138 projets en 2012 à 127 en 2013), alors qu'ils consolident leur position au Royaume-Uni, en Allemagne, mais aussi en Irlande, en Belgique ou encore en Suisse.

En revanche, la France regagne en attractivité auprès des autres grandes économies européennes : Allemagne (76 projets), Italie (30 projets), mais aussi Espagne, Belgique, Suisse ou Pays-Bas. Alors que la France avait souffert d'une certaine désaffection des entreprises allemandes en 2012 (- 30,3%), celles-ci progressent en 2013 de 22,6%, avec notamment une concentration des projets dans les secteurs des équipements industriels (13) et de la chimie (8). A titre d'exemple, on peut citer l'implantation du siège de Reflex Winkelmann France, entreprise spécialisée dans la conception et la distribution de produits innovants dans les domaines du chauffage, énergie et ingénierie, au cœur du quartier de la Part-Dieu à Lyon.

Enfin, le Japon s'impose en 2013 comme le 5^e investisseur étranger en France, avec 30 projets, retrouvant ainsi son niveau d'avant-crise après quelques années de repli.

Les entreprises américaines portent encore un quart des projets d'implantation internationale en France.

Origine des projets

	Pays d'origine	Projets 2012	Projets 2013	Répartition des pays d'origine	Emplois créés 2012	Emplois créés 2013	% des emplois 2013
1	Etats-Unis	138	127	24,7%	4 474	3 686	26,1%
2	Allemagne	62	76	14,8%	992	1 624	11,5%
3	Royaume-Uni	45	38	7,4%	434	663	4,7%
4	Italie	22	30	5,8%	460	573	4,1%
5	Japon	21	30	5,8%	494	537	3,8%
6	Espagne	27	28	5,4%	605	613	4,3%
7	Belgique	17	25	4,9%	127	503	3,6%
8	Suisse	22	24	4,7%	693	1 073	7,6%
9	BRIC	14	19	3,7%	157	436	3,1%
10	Pays-Bas	9	16	3,1%	173	167	1,2%
	Autres	94	100	19,5%	1 933	4 247	30,1%
	TOTAL	471	514	100,0%	10 542	14 122	100,0%

Source : *European Investment Monitor*, EY, 2014.



En 2013, les BRIC passent encore leur tour

Cette année, les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) restent, en cumulé, le 9^e groupe d'investisseurs, avec une légère hausse de 14 à 19 projets. Parmi ces projets venus des BRIC, 14 proviennent de Chine, contre 6 seulement en 2012 - des résultats en phase avec la tendance observée au niveau européen (de 122 à 153 projets chinois entre 2012 et 2013). La France ne parvient toujours pas, cette année, à attirer les projets venant des autres investisseurs émergents : on ne dénombre que 3 projets indiens et 2 brésiliens.

A l'inverse, le Royaume-Uni et l'Allemagne continuent de rafler les investissements en provenance des BRIC : soulignons une progression spectaculaire en Allemagne, de 63 à 107 projets. En Bavière, par exemple, avec l'ouverture d'une nouvelle usine par le groupe indien Samvardhana Motherhood Group, qui devrait créer 500 emplois dans le secteur automobile. A Londres, le groupe russe Kaspersky Lab vient d'implanter un nouveau bureau, créateur d'une centaine d'emplois.

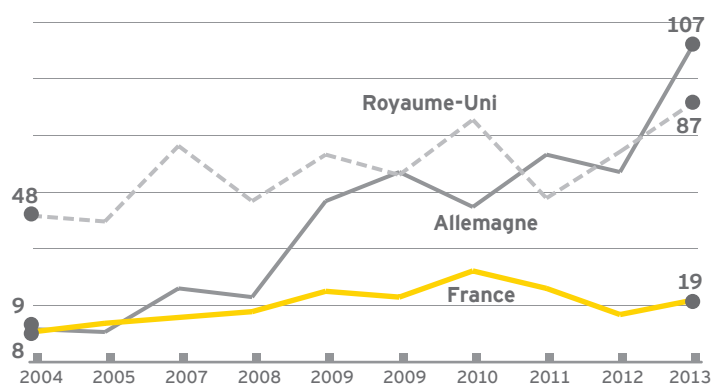
IDE : les BRIC en Europe

Top 5 des pays pour le nombre de projets en provenance des BRIC
Evolution 2012-2013

	2012	2013
Allemagne	63	107
Royaume-Uni	70	87
France	14	19
Pays-Bas	12	11
Belgique	13	11
Autres	73	78

Source : European Investment Monitor, EY, 2014

Projets originaux des BRIC dans le top 3 européen



Source : European Investment Monitor, EY, 2014

La France a inspiré la liberté, mais pas la liberté d'entreprendre

“Nous ne sommes plus dans le temps de la réflexion et du diagnostic, mais dans le temps de l'action et de la transformation.”



Gérald Karsenti
Président de HP France

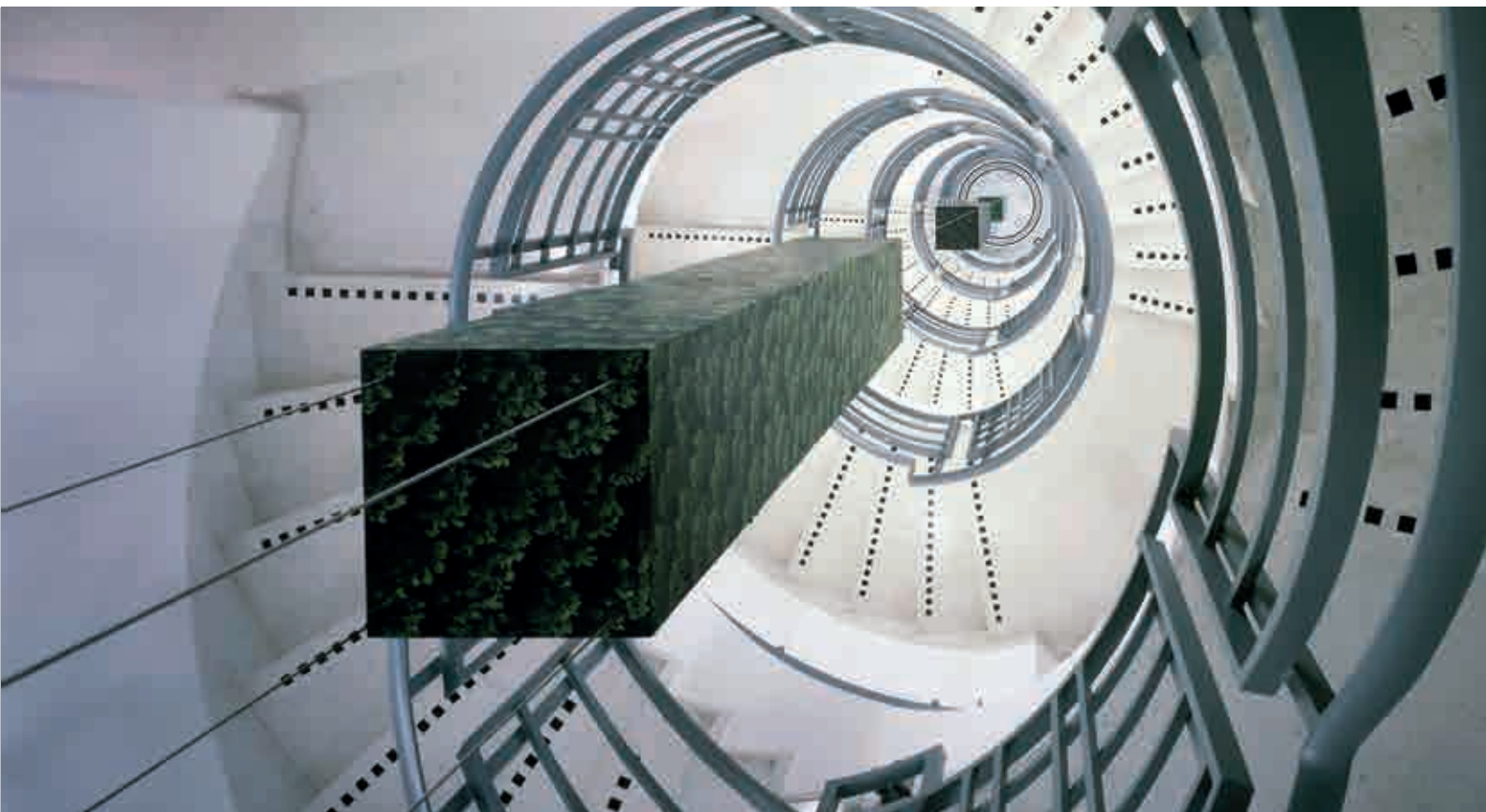
Patrie de la liberté et de l'égalité et mère des grandes révolutions à l'origine de notre monde moderne, la France dérange autant qu'elle fascine, si bien qu'aujourd'hui, les observateurs internationaux s'interrogent sur ses errements, espèrent qu'elle sorte de son inertie et, dans cette attente, lui opposent parfois de virulentes critiques à des choix jugés hasardeux. En effet, la France se cherche et avance à tâtons, oscillant entre l'*American dream* et le *Mittelstand* industriel allemand, tant et si bien qu'elle renvoie une image peu attractive à l'international. Or, c'est en puisant dans notre propre mythe fondateur, empreint de valeurs révolutionnaires, que nous pourrions susciter à nouveau le désir de France. Seulement voilà : si la passion de la liberté est gravée dans le tempérament national, l'obsession française de l'égalité nuit gravement à la liberté d'entreprendre, distillant un sentiment collectif d'injustice face à la réussite individuelle, là où la liberté d'entreprendre et le succès individuels se fondent dans le creuset du rêve collectif américain.

Notre pays dispose pourtant de tous les ferments d'une nouvelle "rêv-olution" française. Encore faut-il que nous leur offrons une terre fertile pour que l'innovation puisse y voir le jour et y créer croissance et emplois. Or, si la France vénère la matière scientifique pure, elle dénigre la recherche appliquée : "Avoir une idée, oui ! La vendre ? Jamais !". Or, la grande majorité des innovations à l'origine de la création d'entreprises ne relèvent pas toujours de la science mais du commerce, du marketing, du design... Cette dynamique d'innovation, seule voie possible si nous souhaitons retrouver un rythme de 2% à 3% de croissance, doit être insufflée par une politique d'attractivité des talents. 80 000 étudiants quittent la France chaque année, contre 280 000 qui y viennent, mais parmi lesquels trop peu d'étudiants et de cadres expérimentés originaires des économies émergentes, davantage attirés par les pays anglo-saxons. Faciliter les entrées de ces talents à travers l'octroi sélectif de visa est un moyen de les attirer et de les faire rester en France. Mais il est

surtout urgent d'aligner nos règles fiscales, sociales et juridiques sur celles de nos voisins européens et outre-Atlantique, en témoigne l'initiative *Start-Up America*¹, pour attirer les entrepreneurs et les capitaux-risqueurs. Cette attractivité repose sur des conditions de fiscalité personnelle et d'entreprise avantageuses, en particulier avec une fiscalité des plus-values de cession non décourageante, assorties de conditions, à savoir un véritable projet d'implantation soumis à contrôle et assorti d'une interdiction de délocaliser.

La rétention ou l'attraction des talents et des champions de l'innovation repose sur un écosystème fiscal et réglementaire attractif, certes, mais aussi, et surtout, sur la capacité

1. L'Administration Obama a engagé une politique très volontariste en faveur de la création d'entreprise, notamment avec l'initiative "Startup America" qui couvre un large spectre d'actions : renforcement de l'enseignement scientifique dans le secondaire et les universités, facilitation de l'accès au capital pour les jeunes entrepreneurs, mesures fiscales, "green card" pour les entrepreneurs étrangers, formation à l'entrepreneuriat des ingénieurs ("Science Talent Expansion Program" conjoint entre la NSF et Stanford), accompagnement des entrepreneurs (création d'un programme "Innovation corps" de type mentorat), etc., Rapport Jean-Luc Beylat et Pierre Tambourin, ministère du Redressement Productif



de notre pays à faire rêver et à offrir un cadre de vie agréable. Si nous ne pouvons que saluer le programme *French Tech*, il manque encore à la France des métropoles technologiques françaises, identifiées et identifiables à travers un récit cohérent, afin d'ancrer le rêve français dans un, ou plusieurs, lieux mythiques. Si aujourd'hui, la plupart des Français ignorent, par exemple, que Grenoble - où HP est implanté aux côtés de nombreuses entreprises internationales innovantes - figure à la 5^e place du classement Forbes des villes les plus innovantes au monde, comment un investisseur étranger pourrait-il le savoir ?

Par ailleurs, si nous entendons rendre la France compétitive, la gestion de l'Etat devra reprendre les mêmes fondamentaux que celle de n'importe quelle entreprise : si beaucoup de tentatives d'incursion du privé dans la formation de gouvernements ont pu échouer par le passé, sphères publique et privée doivent travailler de concert, avec la composition de gouvernements mixtes entre hommes d'Etat et membres de la

société civile ayant une expérience du monde des affaires et de l'international. Nous ne sommes plus dans le temps de la réflexion et du diagnostic, mais dans le temps de l'action et de la transformation, qui doivent être confiées à des professionnels dotés d'une conscience collective, mais désintéressés de tout enjeu politique.

Si la France veut à nouveau s'autoriser à rêver et faire rêver, elle doit admettre l'inexorable basculement du centre de gravité de l'économie mondiale vers les économies émergentes. Au risque de céder à la tentation d'un fatalisme immobile - tiraillée entre un passé idéalisé et la crainte d'un avenir déclassé - qui la précipiterait dans un nouveau cycle de déclin. La France de Tocqueville et de Chateaubriand, qui bouscule le *statu quo* et se trouve souvent là où personne ne l'attend, doit produire une synthèse féconde entre son héritage des Lumières et son avenir dans les nouveaux rapports de force à l'œuvre dans la recomposition d'un monde multipolaire.

Surprises sur l'industrie, déception pour la R&D et les sièges sociaux

Place forte logistique, l'Hexagone attire des investisseurs industriels peu créateurs d'emplois.

Etonnamment, les implantations d'activités industrielles sont en augmentation en 2013, avec 166 projets (contre 127 en 2012) et 4 806 créations d'emploi annoncées (contre 3 605 en 2012). En nombre de projets, la France conserve la 1^{re} place européenne, mais, pour positifs qu'ils soient, ces résultats restent en deçà de ceux de 2011 (170 projets et 7 785 créations d'emplois). Si reprise il y

a en matière industrielle, elle est donc limitée et doit, de plus, être mise en perspective avec la situation des voisins et concurrents de la France. Ainsi, la tendance est également à la hausse en Allemagne (de 108 à 131 projets) et au Royaume-Uni (de 120 à 124).

Le moteur industriel n'entraîne plus l'emploi parmi les investisseurs étrangers.

De fait, la France reste à la traîne de ses principaux concurrents européens pour la création d'emplois associée à ces implantations, figurant au 8^e rang d'un classement faisant la part belle à l'Europe centrale et orientale, ainsi qu'à la Russie (1^{re} position) et à la Turquie (4^e). Le moteur industriel n'entraîne plus l'emploi parmi les investisseurs étrangers, découragés par les coûts de production et la relative faible croissance de l'Hexagone.

Types d'activités

Répartition des projets d'implantation internationale par type d'activité

	Projets 2012	Projets 2013
Ventes et marketing	229	215
Activités de production	127	166
R&D	26	39
Centres de services	19	35
Logistique	41	32
Sièges sociaux	23	18
Education et formation	6	9

Source : *European Investment Monitor*, EY, 2014.

Par ailleurs, ce flux de projets entrants s'accompagne d'un nombre croissant de délocalisations et suppressions d'activités. Ainsi, l'Observatoire de l'Investissement (Trendeo) a comptabilisé, en 2013, 50 fermetures de sites dans les activités industrielles d'entreprises à capitaux étrangers. Au total, il comptabilise 263 fermetures d'usines en France en 2013 - c'est très légèrement moins qu'en 2012, avec 267 fermetures -, contre seulement 124 ouvertures, soit un solde net de 139 fermetures pour cette année.

Top 10 des destinations pour les activités de production (en nombre d'emplois)

	Pays d'origine	Projets 2012	Projets 2013	Evolution 2012-2013	Emplois 2012	Emplois 2013	Evolution emplois
1	Russie	60	55	-8,3%	13 110	11 552	-11,9%
2	Royaume-Uni	120	124	3,3%	10 910	10 632	-2,5%
3	Serbie	49	52	6,1%	9 599	10 615	10,6%
4	Turquie	29	31	6,9%	10 083	6 240	-38,1%
5	Roumanie	15	23	53,3%	4 840	5 277	9,0%
6	République tchèque	35	31	-11,4%	5 001	5 044	0,9%
7	Espagne	66	50	-24,2%	5 343	5 008	-6,3%
8	France	127	166	30,7%	3 605	4 806	33,3%
9	Allemagne	108	131	21,3%	4 109	4 154	1,1%
10	Bulgarie	14	15	7,1%	3 914	4 009	2,4%
	Autres	349	340	-2,6%	30 821	21 780	-29,3%
	TOTAL	972	1 018	4,7%	101 335	89 117	-12,1%

Source : *European Investment Monitor*, EY, 2014.

Point de vue

Permettre à nos futurs champions de naître, grandir et rester en France

“La France est devenue la première place européenne en capital innovation et se distingue dans le top 3 des nations les plus actives en matière de capital-risque.”



Nicolas Dufourcq

Directeur général de Bpifrance

La France doit apprendre à s'aimer elle-même si elle veut être aimée en retour. Il est un réflexe très franco-français, stérile et auto-destructeur, qui consiste à vouloir sans cesse analyser les raisons de notre propre impuissance face aux difficultés actuelles, issues de l'entrechoquement de notre modèle social avec le rythme que nous impose la mondialisation. Or, ce débat sur l'équilibre des pouvoirs, et la corrélation entre la contribution de chacun à l'économie et la rétribution accordée, est à l'œuvre chez la plupart de nos proches et lointains voisins. Parce que Bpifrance est au contact quotidien des start-up et PME, le prisme à travers lequel nous voyons le dynamisme des forces vives de notre pays nous permet d'échapper à ce défaitisme ambiant.

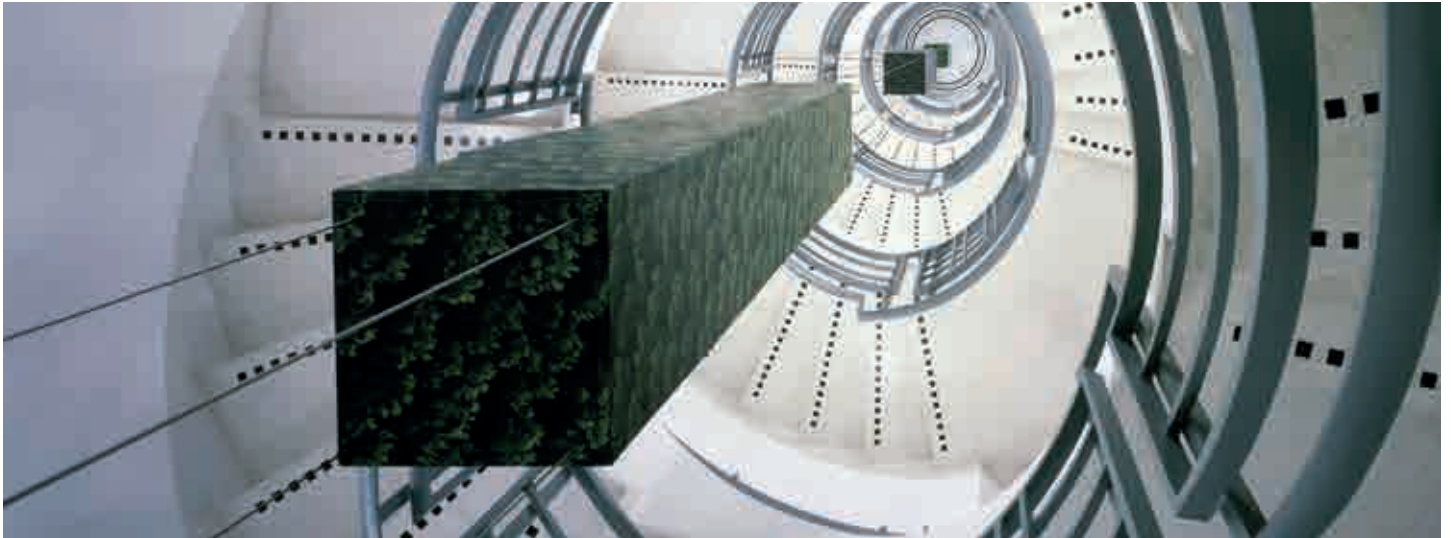
A une époque où le monde en reconstruction cherche la voie d'une croissance durable, la France, dont le tissu économique compte encore trop peu d'ETI, doit faire émerger une génération d'entreprises innovantes. Pourtant, la France fait figure d'eldorado pour les entrepreneurs, grâce à des mesures phares de soutien à l'innovation aux jeunes

pousses, comme le label Jeune Entreprise Innovante, le Crédit d'Impôt Recherche ou le CICE à destination des PME et ETI. Suite à la crise mondiale qui a mis les PME et ETI au bord de l'asphyxie, Bpifrance s'est donné pour mission de relancer la machine et de combler le vide qui sépare le financement de l'amorçage et celui de l'innovation confirmée, afin de permettre à l'innovation de passer du stade de concept vers les étapes de l'industrialisation et de la commercialisation. Un engagement qui porte aujourd'hui les fruits d'une politique publique menée depuis deux décennies, puisque la France est devenue en quelques années la première place européenne en capital innovation et se distingue dans le top 3 des nations les plus actives en matière de capital-risque.

Bpifrance entend encore décupler sa force de frappe et augmenter de 30% son soutien annuel à l'innovation, en injectant 1 milliard d'euros dans l'innovation en 2014. Par ailleurs, la création de dispositifs, tel qu'un produit de financement à 7 ans pour industrialiser l'innovation, ainsi que les fonds d'investissements dits de "large

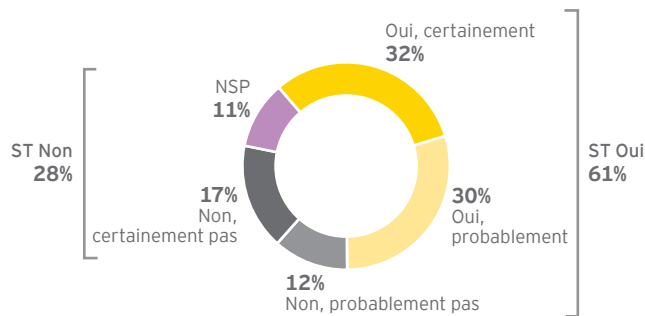
venture" dans le capital innovation (10 à 50 millions), ambitionnent de renforcer l'attractivité de notre territoire et de permettre aux entreprises innovantes de naître, grandir et rester en France. Bpifrance souhaite également voir émerger des pôles de compétitivité avec des clusters de rang mondial en créant des dispositifs qui favorisent l'hybridation de la recherche publique/privée.

Outre le financement de l'innovation, la France doit, pour renforcer son attractivité en termes de financement des entreprises, mobiliser l'épargne longue des particuliers, en permettant à l'assurance-vie, notamment, de se mobiliser en faveur de l'investissement productif. Bpifrance veut amorcer cette initiative en créant un produit de dettes de PME titrisé à 10 ans, avec 3 ans de différé de remboursement, grâce auquel les assureurs vie pourront souscrire des prêts mutualisés et titrisés. En 2014, une première enveloppe de 250 millions d'euros sera allouée, afin que l'assurance-vie ne soit plus une force passive mais finance l'économie réelle.



Projets industriels

Dans 10 ans, continuerez-vous de produire en France ?



Source : Baromètre EY de l'attractivité du site France 2014 (138 répondants).

Il n'en reste pas moins que l'Hexagone continue à susciter l'intérêt de plus de 60% des investisseurs interrogés qui disent vouloir y maintenir des activités de production dans la prochaine décennie.

La France continue à décevoir sur sa capacité à fixer les activités de siège ou de commandement.

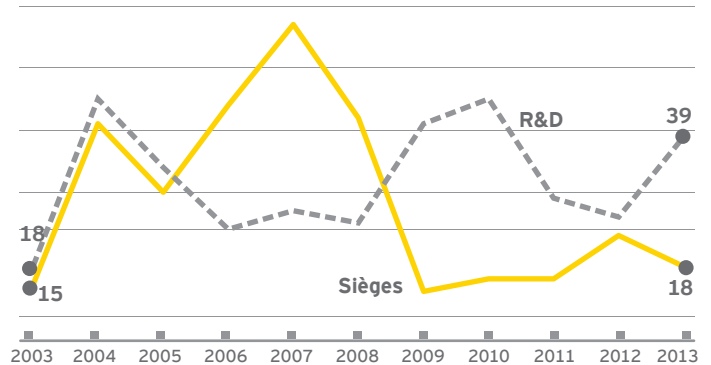
Une confiance industrielle est notable, quoique nettement en dessous de la moyenne européenne (89%). Il faut y voir à la fois une promesse et un encouragement à envisager le nouveau profil industriel français reposant sur des activités à plus forte valeur ajoutée, croisant innovation et logistique et tirant parti des compétences productives de notre territoire, de ses grands groupes et grands projets industriels. Autant de leviers qui permettront à la France de renforcer son rôle dans l'économie mondiale, notamment dans les secteurs de l'énergie et des transports.

R&D et fonctions stratégiques en berne

Les projets de R&D, en légère progression, restent à un faible niveau (de 26 projets en 2012 à 39 en 2013) - la France se positionnant

R&D et fonctions stratégiques

Evolution des implantations de sièges et de centres de R&D



Source : European Investment Monitor, EY, 2014.

en 3^e position derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne. Parmi ces implantations, on peut noter celle du centre de R&D de Huawei Technologies à Boulogne-Billancourt (170 nouveaux emplois), ou encore de l'*Aramco Fuel Research Center* (AFRC) par le groupe saoudien Saudi Aramco, un centre de recherche et développement sur les carburants à Reuil-Malmaison (15 emplois).

Par ailleurs, la France continue à décevoir sur sa capacité à fixer les activités de siège ou de commandement ; en témoignent les 18 implantations recensées pour l'année 2013 (5^e position européenne), à mettre en regard des 29 projets annoncés au Royaume-Uni, 25 aux Pays-Bas et 24 en Irlande ou encore 19 en Allemagne. Cette désaffection renvoie, certes, à l'attractivité fiscale de nos concurrents mais également à la perte de rôle de la France comme destination incontournable des fonctions stratégiques. C'est de la "substance" de la France dont il est question, de sa capacité à attirer les talents et à conserver les centres de décision aux effets démultipliateurs. A ce titre, l'évolution du classement européen est éclairante : à la 2^e place jusqu'en 2008, la France est progressivement descendue au 5^e rang européen depuis le début de la crise.

Point de vue

Le secteur pharmaceutique en France : renouveau économique ou inévitable déclin ?

“Il faut sans tarder s’inspirer des meilleures pratiques mises en œuvre dans d’autres pays européens.”



Patrick Desbiens

Président de GSK France

En France, la puissance publique joue un rôle particulièrement important dans le secteur de la pharmacie et du médicament. Pendant longtemps, elle a créé et entretenu un “écosystème de l’innovation”, offrant ainsi un cadre prévisible et accueillant aux innovations pharmaceutiques sur le marché local, mais aussi incitatif à l’implantation de la recherche et des usines sur son sol. Cependant, dans un contexte de croissance mondiale à deux vitesses, les acteurs de l’industrie pharmaceutique doivent relever le double défi de la soutenabilité des systèmes de santé dans les économies matures frappées par une croissance atone, et de la migration des investissements vers les économies émergentes. Cette industrie contribue largement, depuis plus d’une décennie, à la réduction des dépenses de santé : alors que le médicament ne pèse que 15% dans les dépenses d’assurance-maladie, il fait l’objet de baisses de prix, de taxes spécifiques et de mesures de régulation de son usage qui représentent plus de la moitié des plans d’économies des comptes sociaux.

Ces prélèvements pèsent sur la compétitivité industrielle de la France dans le secteur des sciences du vivant. Non seulement la France a perdu son leadership en matière d’essais cliniques, mais le marché pharmaceutique français est tombé en récession, avec un

chiffre d’affaires du marché remboursable en recul de 3,3% en 2012 et de -2,4% en 2013. Malgré l’annonce gouvernementale d’un “choc de compétitivité” et de mesures potentiellement bénéfiques pour le secteur, inscrites dans le contrat de filière signé l’été dernier dans le cadre du Conseil stratégique des industries de santé (CSIS), ces dernières ne sauraient, pour autant qu’elles soient effectivement mises en œuvre, atténuer la contribution disproportionnée du médicament à la réduction du déficit de l’assurance-maladie.

La contradiction entre les engagements politiques contractuels et la régulation effectivement appliquée au secteur du médicament envoie un signal des plus défavorables aux maisons mères des grands groupes pharmaceutiques internationaux implantés sur le sol français. Or les grands laboratoires de la pharmacie sont peu enclins à investir massivement dans les pays où le marché local est en récession ou ralentit la mise sur le marché des innovations, même si les autres conditions de l’écosystème sont favorables.

Il faut donc sans tarder s’inspirer des meilleures pratiques mises en œuvre ici ou là dans d’autres pays européens pour alléger et simplifier la régulation et la fiscalité

spécifiques, donner du dynamisme à l’accès au marché de nouveaux médicaments, et envoyer des signaux forts de confiance et de visibilité aux investisseurs étrangers. Il serait paradoxal que la France ne tire pas les légitimes bénéfices des sommes importantes qu’elle consacre à la santé de ses citoyens, en étant le réceptacle des investissements qui créeront la santé de demain.

L’industrie du médicament a donc besoin de cohérence et de choix clairs, et mérite d’être au cœur de l’attention des autorités en tant qu’acteur stratégique engagé dans la restauration de la compétitivité de notre pays. Elle ne peut plus être considérée comme une variable d’ajustement des comptes sociaux, sous peine de se voir condamnée au déclin, absente des nouveaux champs de la R&D et désertée par les investisseurs internationaux.

Nous appelons de nos vœux un véritable dialogue et sommes prêts à travailler sur des approches différentes pour réconcilier les enjeux de court et moyen termes : redressement des comptes publics, sortie de la récession et accès de la population aux meilleures innovations en matière de santé.



Secteurs porteurs : les services en relais de l'industrie

Les équipements industriels se hissent au premier rang du classement des secteurs, avec 68 projets en 2013, contre 42 il y a 10 ans.

Les logiciels se maintiennent dans le Top 3 des secteurs, grâce à une très légère hausse (56 projets contre 55 en 2012), après un ralentissement en 2009.

L'année 2013 est plus difficile pour le secteur des services aux entreprises, qui n'enregistre que 49 projets, soit une chute de 41%, après s'être maintenu en 2012. Au total, le secteur comptabilise 1 273 emplois en 2013, un chiffre relativement proche des niveaux

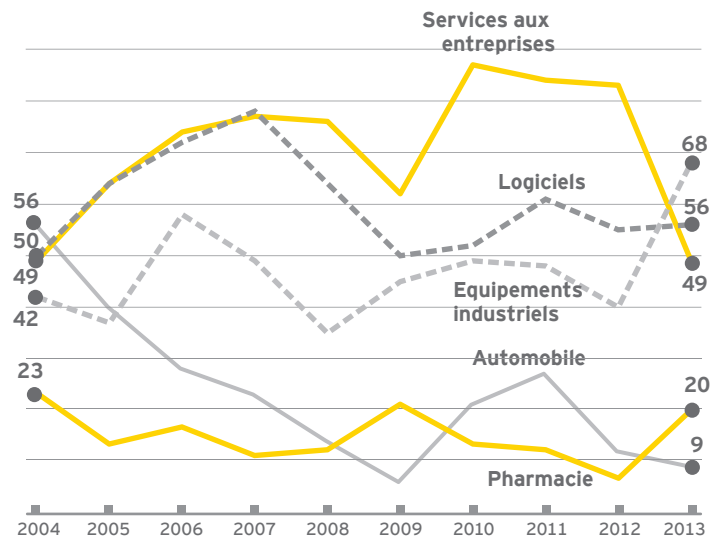
de 2011 et 2012, mais très en deçà du niveau des années d'avant-crise, autour de 3 000 emplois.

La taille moyenne des projets d'implantation internationale en France a légèrement augmenté, passant de 22 emplois en moyenne par projet en 2012 à 27 en 2013.

Le nouveau visage industriel de la France est évidemment contrasté, en témoigne le sort de deux grands pans de notre attractivité historique. Tandis que l'industrie pharmaceutique connaît une chute depuis 2003 (20 implantations dans ce secteur en 2013), l'industrie automobile poursuit son érosion, avec seulement 9 projets enregistrés en 2013 et un minimum historique de 163 emplois créés. Depuis 2003, le secteur a connu une baisse de 80% en termes de projets et de 94% en ce qui concerne les emplois.

Secteurs d'activité

Evolution 2004-2013



Source : European Investment Monitor, EY, 2014.

Notons que la taille moyenne des projets d'implantation internationale en France a ainsi légèrement augmenté, passant de 22 emplois en moyenne par projet en 2012 à 27 en 2013. Cependant, 65% des emplois ainsi créés l'ont été dans le cadre de projets d'extension ou de co-location (contre seulement 45% l'année précédente). Cette augmentation de la taille moyenne des implantations serait donc le signe d'une relative confiance alors que l'implantation est déjà réalisée et que vient le moment d'un arbitrage ou d'un réinvestissement.

Point de vue

Encourager grandes, moyennes et petites entreprises à unir leurs forces

Si la France fait encore preuve d'un fort dynamisme en termes de création d'entreprises, ces dernières se retrouvent généralement condamnées à disparaître ou à rester petites, bloquées dans leur croissance par des obstacles fiscaux et réglementaires, qui freinent toute ambition de conquête à l'international. Or, les PME et ETI constituent l'ossature des systèmes économiques de la majorité des économies matures. Le rôle moteur du "Mittelstand" allemand, principalement composé d'ETI qui représentent plus de 40% des exportations allemandes, n'est plus à démontrer.

Si nous voulons que la France demeure une destination d'investissements attractive et une puissance mondiale créatrice de valeur et d'emplois, il y a urgence à accompagner les TPE et PME pour leur permettre de devenir des ETI. Et cela en actionnant les leviers majeurs qui permettront de décrocher les PME du carcan dans lequel elles sont aujourd'hui enfermées : abolir tout d'abord les effets de seuils destructeurs qui découragent les entrepreneurs de faire grandir leur entreprise ; favoriser ensuite l'ouverture des frontières qui compartimentent deux mondes qui se font face - l'univers des grandes multinationales et celui des PME, qui font souvent la course en solitaire - en favorisant le mentoring, la mutualisation des ressources et des compétences, et l'open innovation.

Prenons l'effet de seuil tout d'abord, avec à chaque étape de croissance, une nouvelle barre dissuasive : celle des 10 salariés, qui implique le remboursement du titre de transport, une participation à la formation professionnelle, ou encore l'obligation d'élire un délégué du personnel. Des cotisations qui s'alourdissent ensuite à partir de 20,

puis 50 salariés, dont le franchissement de seuil suppose l'obligation de mettre en place un comité d'entreprise, un accord de participation, etc. Autant de goulots d'étranglement qui font qu'aujourd'hui, malgré un taux de création d'entreprises équivalent à la moyenne européenne et américaine, on dénombre sur le sol français trois fois moins d'ETI qu'en Allemagne, et jusqu'à quatre fois moins qu'aux Etats-Unis.

L'autre levier sur lequel il est urgent d'intervenir est la mutualisation des ressources, non seulement entre des PME aujourd'hui trop isolées, mais aussi entre PME et grands groupes. Les PME ne peuvent pas se permettre d'intégrer dans leur organisation toutes les fonctions de l'entreprise, ni de partir seules à la conquête des marchés internationaux. Qu'elles prennent exemple sur nos voisins qui "chassent en meute" à l'export, accompagnés par des grandes entreprises. Ces dernières ont un rôle à jouer pour encourager les plus petites, notamment à travers le *mentoring*, à l'instar du modèle d'accompagnement Microsoft Venture Accelerator, à travers un soutien intensif sur trois mois, à base de coaching technique et business, avec pour mission d'offrir un véritable tremplin pour permettre aux start-up de franchir un nouveau cap dans leur croissance. Mais également en ouvrant aux

PME l'accès à leurs marchés internes. Par ailleurs, il apparaît primordial d'instaurer des quotas de 20% à 30% dans l'accès des PME aux marchés publics.

Une stratégie de décrochage et d'ouverture qui peut très vite s'avérer payante pour les grands groupes, notamment en matière d'innovation. Depuis des années déjà, Microsoft dynamise la capacité d'innovation des PME en mettant gratuitement à leur disposition des outils et services et en leur permettant de mutualiser leurs ressources et leurs compétences. Car s'il est un fait avéré que l'innovation est davantage le fait de petites équipes que de grandes structures, l'innovation peut difficilement émerger sans les capacités de financement, de commercialisation et de mise sur le marché qui font généralement défaut aux TPE et sont détenues par les grands groupes. Ainsi, il apparaît aujourd'hui comme plus que jamais nécessaire de concilier les avantages de chaque structure. C'est alors que la recherche collaborative, ou *open innovation*, prend tout son sens et démontre son efficacité. Dans un contexte de ruptures profondes et de compétitivité accrue, les petites ou grandes entreprises ont conscience que c'est dans leur capacité à innover que se trouvent les ressorts de leur croissance future, et c'est en alliant leurs forces qu'elles y parviendront.



Alain Crozier

Président de Microsoft France

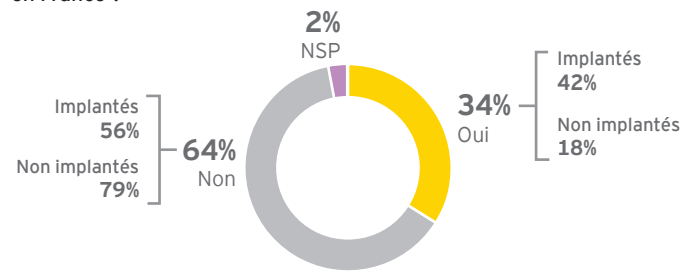
La France, investissement d'avenir ?

Si le niveau de pessimisme à l'égard du site France est proche de son record de 2006 (30% en 2014, contre 32% en 2006), le potentiel d'investissement se stabilise et reste dans la moyenne européenne : 34% des investisseurs interrogés envisagent d'établir ou de développer des activités en France, un chiffre égal au niveau européen, et supérieur au Royaume-Uni et à l'Allemagne (27%) ou à la Belgique (20%). Preuve s'il en est que dans un contexte de reprise européenne, la France peut être perçue comme un investissement d'avenir.

On note d'ailleurs un regain d'intérêt des investisseurs étrangers non implantés en France, puisque 18% d'entre eux envisagent de s'implanter ou d'investir en France, un chiffre en hausse de 8 points par rapport à 2013. A l'inverse, seuls 4% des investisseurs déjà implantés prévoient de supprimer leurs activités en France.

Projets d'implantation

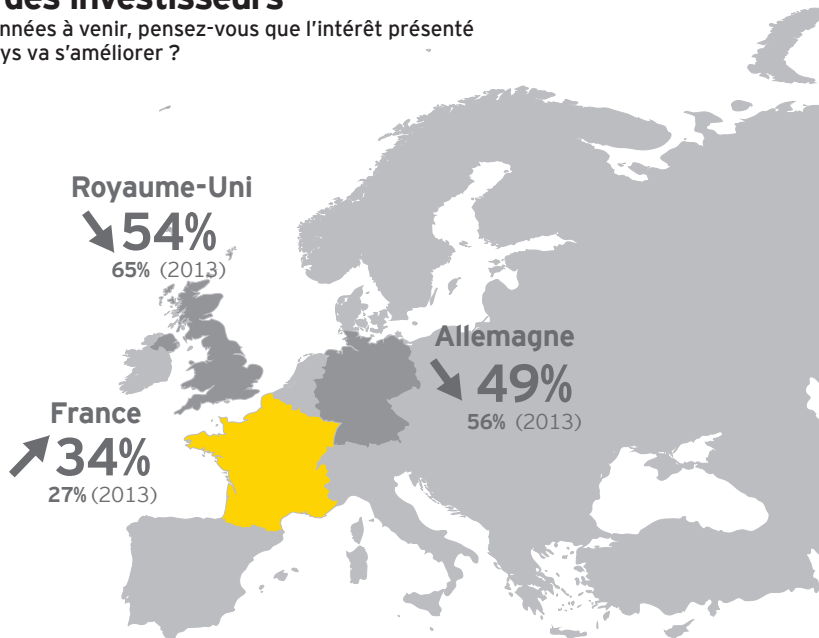
Votre groupe envisage-t-il d'établir ou de développer des activités en France ?



Source : Baromètre EY de l'attractivité du site France 2014 (206 répondants).

Intérêt des investisseurs

Dans les 5 années à venir, pensez-vous que l'intérêt présenté par ces 3 pays va s'améliorer ?



Source : Baromètre EY de l'attractivité du site France 2014 (206 répondants).

1/3

des dirigeants envisagent des implantations en France, mais le pays peine à convaincre en dehors de ses investisseurs historiques.



Les cartes de l'attractivité européenne rebattues par la crise

L'année 2013 semble avoir sonné la fin d'une ère où il suffisait, pour les pays dits émergents, de se baisser pour ramasser les fruits d'une croissance à deux chiffres, tout en laissant apparaître les fragilités et la complexité de ces économies ascendantes. Dans ce contexte, l'Europe - où la menace d'une récession provoquée par des politiques d'austérité trop strictes s'éloigne - a prouvé sa résistance après cinq années de crise et fait figure de valeur refuge.

Europe

3 955 projets
d'implantation internationale en
Europe et plus de 165 000 créations
d'emplois annoncées, soit une année
record pour le continent.

313 projets en provenance
des BRIC, avec une progression
de 28% par rapport à 2012.

48% des projets dans les
activités de marketing et ventes.

1^{er} critère de localisation des
investisseurs, la stabilité et
la transparence de l'environnement
politique, législatif et réglementaire.

L'Europe, valeur refuge d'un monde multipolaire



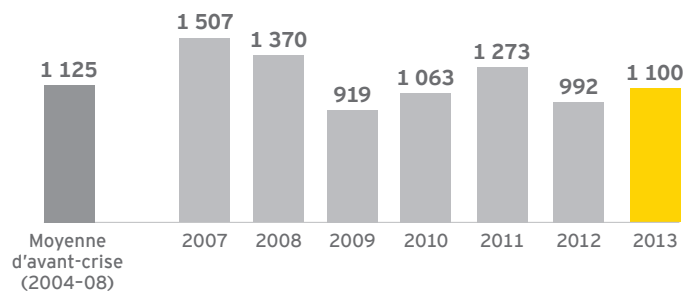
L'Europe dans le nouveau paysage mondial des investissements

Depuis 2007, l'Europe a vu sa part dans le volume global des investissements directs étrangers (IDE) se réduire de 41% à 20% des flux mondiaux, avec un volume total de 296 milliards de dollars¹ investis sur l'ensemble du continent. A l'aube d'une reprise économique européenne, marquée par un retour de la confiance et donc de l'investissement dans les économies matures face au ralentissement des économies émergentes, l'Europe fait figure de valeur refuge. Elle devrait rapidement retrouver les avantages concurrentiels qui en font la 1^{re} destination mondiale des IDE : localisation compacte de 500 millions de consommateurs, desservis par une logistique inégalée et progressivement multimodale, densité de compétences, infrastructures technologiques, base historique de grands donneurs d'ordre mondiaux dans l'industrie, la banque, la grande consommation, la distribution et l'énergie notamment.

1. *Global Investment Trends Monitor*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), janvier 2014.

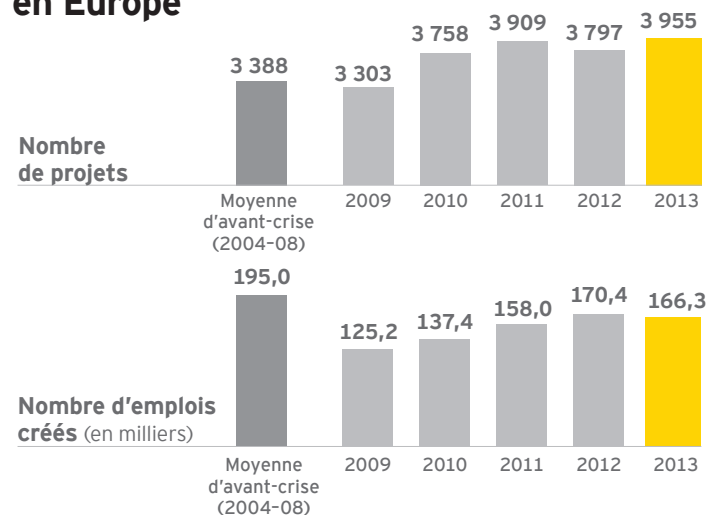
Total des flux d'IDE dans le monde

(en milliards d'euros)



Source : *Global Investment Trends Monitor*, UNCTAD, Janvier 2014.

Projets d'implantation internationale en Europe



Source : *European Investment Monitor*, EY, 2014.

3 955 décisions dans 42 pays : année record pour un continent étendu

En 2013, les investisseurs étrangers ont annoncé 3 955 implantations dans 42 pays européens, conduisant à la création de plus de 165 000 emplois, en légère diminution par rapport à 2012 (- 2%). Au total, le nombre de projets d'implantation en Europe marque une légère augmentation depuis 2009 et une progression constante du nombre d'emplois créés par les IDE sur la période 2009-2012.



Evolution des critères de localisation

Les critères de localisation des investisseurs ont évolué, ils recherchent en priorité un marché stable, prévisible et un territoire riche et étendu. La crise économique prolongée a renforcé l'appréciation du risque des investisseurs. Dans notre baromètre européen, 43% des répondants ont opté pour la stabilité et la transparence de l'environnement politique, juridique et réglementaire comme principale préoccupation. C'est un changement par rapport

à 2011, qui faisait des capacités logistiques et des infrastructures de télécommunications la priorité. Par ailleurs, les entreprises cherchent à investir dans les régions à demande intérieure importante et durable (37%, en 2^e position), tandis que l'amélioration potentielle de la productivité (26%) devient le troisième facteur critique. Alors que les coûts de main-d'œuvre (26%) restent un critère important, l'accent mis par les investisseurs sur les facteurs ayant un impact direct sur les risques et la rentabilité dominant de façon saisissante.

Critères des entreprises dans leurs choix de localisation

	2011	2012	2014
La stabilité et la transparence de l'environnement politique, législatif et réglementaire	3	2	1
Le marché intérieur du pays ou de la région	8	1	2
La croissance potentielle de productivité pour l'entreprise	4	5	3
Le coût du travail	7	3	4
Les infrastructures logistiques et de transport	1	4	5
La qualification de la main-d'œuvre	6	6	6
La stabilité du climat social	5	7	7
La taxation des entreprises	9	8	8
Les infrastructures de communication	2	10	9
La flexibilité du droit du travail	10	9	10

Source : EY's 2014 European Attractiveness Survey (808 répondants).

L'expertise et les talents au cœur de la ville de demain

Manchester est une ville ambitieuse, visionnaire et tournée vers l'avenir. Nous investissons des milliards de livres pour créer un environnement stimulant, capable d'attirer les plus grandes entreprises mondiales, tout en restant un moteur de croissance de l'économie locale. Au cœur de l'agglomération coexistent une zone dédiée aux entreprises et l'aéroport de la première ville régionale du Royaume-Uni, ainsi que MediaCityUK, le plus grand hub d'entreprises de médias européens, le Sharp Project, les Citylabs de Manchester Science Park et enfin le National Graphene Institute. Ce sont autant d'atouts qui permettent à la ville d'attirer toujours plus d'investissements dans les secteurs des sciences de la vie, du numérique et des technologies avancées.

Manchester a mis l'accent sur des secteurs clés et des marchés internationaux qui s'appuient sur ses compétences scientifiques reconnues dans le monde entier. Son expertise mondiale dans les médias numériques, la technologie, les sciences de la vie, et les activités industrielles, soutenue par la force de frappe des services financiers et professionnels, a permis à la ville d'attirer plus de 2000 entreprises d'envergure internationale comme Google, la BBC, Hitachi, Cargill, Hologic Gen-Probe, Siemens, BNY Mellon ou encore Pékin Construction Engineering Group. Les entreprises étrangères choisissent de plus en plus d'y implanter leur siège social européen.



Sir Richard Leese

Président du conseil municipal de Manchester et adjoint de la Greater Manchester Combined Authority (ACMG)

Les investissements étrangers y sont attirés par notre bassin de talents, l'accès aux marchés et une base de coûts compétitive : une récente étude a distingué Manchester comme le centre d'affaires européen le plus compétitif ces 3 dernières années.

Manchester attire les investissements directs étrangers plus que toute autre ville du Royaume-Uni en dehors de Londres : depuis 2007, la région a attiré plus de 550 projets d'investissement direct, et notre économie génère 48 milliards de livres de valeur ajoutée brute, soit 5 % du total du Royaume-Uni.

Parralèlement, nos investissements de plusieurs milliards de livres dans les infrastructures de transports permettent aux salariés de se rendre au travail rapidement et nous a permis d'élargir notre bassin de talents : plus de 7,2 millions de personnes vivent à moins d'une heure

de la ville, qui compte quatre universités de classe mondiale. Son bassin élargi, qui abrite 22 universités, détient ainsi la plus forte concentration en matière d'enseignement supérieur en Europe.

Des efforts que nous décuplons grâce au projet *High Speed Two* (HS2) pour notre réseau ferroviaire, un vaste programme national d'infrastructures de 40 milliards de livres qui permettra de relier Manchester à Londres en seulement 68 minutes. Enfin, le projet de développement d'un hub ferroviaire au Nord, pour 600 millions de livres, permettra d'améliorer la connectivité entre les agglomérations et villes du Nord et de générer 4,2 milliards de livres de retombées économiques

Point de vue

Ouvrir la voie à l'innovation et à l'investissement

“Notre capacité à attirer des investissements internationaux repose sur une interaction étroite entre les partenaires des secteurs public, universitaire et privé.”

Helsinki est un centre économique dynamique, d'envergure mondiale : au cœur de la région de la mer Baltique, la ville n'est qu'à 8h de vol de New York et Pékin. Dotée de ressources de haut niveau et très dynamique dans l'investissement en R&D, la ville bénéficie également d'un environnement propre, stable et sécurisé avec une très bonne qualité de vie et de bien-être.

Notre ambition est de figurer, d'ici à 2020, parmi les 5 destinations les plus attractives d'Europe pour les investissements étrangers.

Notre volonté de reinventer sans cesse l'entreprise et l'esprit d'entrepreneuriat, ainsi que l'environnement d'innovation

technologique, s'inscrit dans une démarche d'éducation et de formation de haut niveau, grâce à laquelle la région abrite un écosystème florissant de start-up et PME innovantes : au-delà des réussites célèbres d'entreprises comme Rovio et SuperCell dans le secteur des jeux, Footbalance ou Mendor dans celui des sciences de la vie, ou encore ZenRobotics, un leader mondial du recyclage, Helsinki accueille environ 300 start-up technologiques.

Aux côtés des start-up, nombreuses sont les entreprises étrangères innovantes qui choisissent de localiser à Helsinki leurs

activités de R&D. La ville est également très active en matière d'offre de services aux capital-risqueurs internationaux à la recherche de cibles d'investissement.

Notre capacité à attirer des investissements internationaux repose sur une interaction étroite entre les partenaires des secteurs public, universitaire et privé. Nous coopérons également activement avec nos homologues autour de la mer Baltique dans le domaine de la promotion de l'investissement, y compris pour des offres conjointes aux investisseurs.



Jussi Pajunen

Maire d'Helsinki

La nouvelle typologie des investissements étrangers en Europe

Destinations : la crise durcit la compétition européenne

Le Royaume-Uni et l'Allemagne ont confirmé et consolidé leur position de destinations attractives vis-à-vis des IDE, tandis que la France est parvenue à rester dans la course.

► Les décisions d'investissement au **Royaume-Uni** ont atteint un niveau record en 2013. Le pays a reçu 799 implantations internationales, soit une augmentation de 15% par rapport à 2012. Les emplois créés à partir de ces projets, cependant, ont diminué de 8%. Les Etats-Unis restent le plus important investisseur (35%) dans le pays.

► Les implantations en **Allemagne** ont augmenté régulièrement (+17% par an) depuis 2004 pour atteindre 701 projets en 2013, un niveau record. En 2013, le nombre de projets a augmenté de 12%, même si la création d'emplois a diminué de 17 points, rejetant ainsi l'Allemagne hors du top 5 européen en termes de création d'emplois pour la première fois depuis 2010. A noter, toutefois, que l'Allemagne a enregistré une augmentation de 21% du nombre de projets dans les activités de production par rapport à 2012, et qu'elle s'est imposée comme la première destination européenne pour les investissements venus des BRIC.

► Avec une augmentation de 9% du nombre de projets et de 34% du nombre d'emplois créés, la **France** a, quant à elle, contenu l'érosion de son attractivité, et s'est maintenue à la première place européenne en nombre de projets pour les activités industrielles.

► Les économies occidentales intermédiaires - **Espagne, Belgique, Pays-Bas et Irlande** - ont su maintenir leurs positions avec des résultats stables, malgré un contexte de faible croissance. Elles représentent, en 2013, 18% des projets d'implantation en Europe (soit - 1 point par rapport à 2012), et ont capté 17% du total des emplois créés, contre seulement 13% l'année précédente.

Deux trajectoires européennes

Projets	2012	2013
Europe centrale et orientale	835	796
Europe occidentale	2 962	3 159

Création d'emplois	2012	2013
Europe centrale et orientale	85 634	82 181
Europe occidentale	84 800	84 162

Source : *European Investment Monitor*, EY, 2014.

► Portée par les investissements dans les services aux entreprises et la grande distribution, l'**Espagne** a enregistré une baisse nette du nombre de projets (- 19%), mais une augmentation de 10% du nombre d'emplois associés en 2013.

► Avec 175 projets d'implantation étrangère, la **Belgique** a enregistré une hausse de 3,6% en nombre de projets, essentiellement due aux activités logistiques. Les emplois, en augmentation de 20,3%, ont été portés avant tout par les industries textile et aéronautique.

► Les **Pays-Bas** ont attiré 161 projets en 2013, soit une performance stable par rapport à 2012, mais avec un poids croissant des sièges sociaux et des activités de services support. Avec des projets de taille plus importante, la hausse des emplois s'est élevée à 71% de plus qu'en 2012.

► Enfin, la **Finlande** a fait son entrée dans le Top 10 des destinations européennes, avec une hausse de 44% en nombre de projets.

► L'**Europe centrale et orientale** a enregistré, au total, une baisse de près de 5% tandis que les créations d'emplois ont reculé de 4%. Si les pays d'Europe de l'Est (Pologne, République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Roumanie ou encore Bulgarie, mais aussi Russie) ont vu leur attractivité s'essouffler après une période de forte croissance, la Turquie sort grand gagnant de la région avec 98 projets et d'importantes implantations dans le secteur automobile.

Point de vue

Fiscalité, emploi, compétitivité : la France ne peut pas continuer à agir comme si elle était seule au monde

“Dans la balance des bonnes et mauvaises nouvelles, c’est le solde brut des mauvaises que l’investisseur retiendra.”

En décembre dernier, 50 dirigeants d’entreprises étrangères implantées en France ont lancé un appel au gouvernement : n’arrivant plus à convaincre leurs directions d’investir en France, ils l’enjoignent de régler son économie à l’heure de l’économie mondialisée. Si les annonces entendues depuis lors, jusqu’à la tenue d’un Conseil stratégique de l’Attractivité le 17 février dernier, sont autant de mains tendues qui laissent présager que cette fois-ci, l’électrochoc espéré a bel et bien eu lieu, les paroles et promesses échangées doivent désormais se traduire dans les faits par des actes forts.

La première urgence est l’allègement du fardeau fiscal, qui s’allourdit et se complexifie un peu plus chaque année. Et au-delà de voir leurs charges allégées, les entreprises doivent pouvoir évoluer dans un environnement réglementaire et fiscal stable, et non plus se voir contraintes à naviguer à vue dans un brouillard de mesures qui s’annulent et se remplacent et qui, par leur caractère souvent rétroactif, viennent paralyser tout projet de développement sur notre territoire. Pourtant, si la France est un pays “cher à l’affichage”, avec un impôt sur les sociétés parmi les 3 les plus élevés

au monde, tous les autres facteurs qui contribuent au total effectif de l’imposition sont souvent occultés. En l’occurrence, la France présente par exemple des règles d’assiette plus favorables que d’autres pays, sans compter les autres mécanismes fiscaux favorables aux investissements étrangers, notamment aux activités de R&D avec le CIR ou le CICE. Mais malheureusement, dans la balance des bonnes et mauvaises nouvelles, c’est le solde brut des mauvaises que l’investisseur retiendra.

Par ailleurs, si les annonces du pacte de responsabilité en matière d’allègement des charges ne peuvent qu’être saluées par les entreprises, il leur est impossible de s’engager collectivement en contrepartie sur des objectifs chiffrés en matière de création d’emplois. L’emploi ne peut artificiellement se décréter, il doit s’aligner sur le rythme de croissance de l’entreprise et de ses marchés. Les lois et les mécanismes économiques les plus élémentaires doivent s’imposer si la France entend redevenir un compétiteur solide et sérieux sur la scène internationale. Les entreprises et investisseurs étrangers attendent également la France au tournant



Robert Leblanc

Président d’Aon France

sur le choc de simplification annoncé, et qui, espérons-le, remettra à plat le droit social : notre Code du travail est au bord de l’implosion et les milliers de pages qui viennent l’allourdir chaque année sont autant d’emplois détruits ou non créés au sein de nos entreprises.

Enfin, si nous avons régulièrement l’occasion d’entendre dire que la France souffre d’un déficit d’image, c’est en agissant d’abord sur des éléments tangibles que nous pourrions espérer faire évoluer les perceptions et promouvoir de façon crédible les intangibles qui constituent le capital immatériel de la marque France. Il est, de toute évidence, vital pour notre pays qu’il arrête de se complaire dans une autocritique qui verse dans le *French bashing*, ne serait-ce que pour cesser d’alimenter les caricatures véhiculées à l’étranger. Mais il faut vite apporter les corrections nécessaires sur le terrain de la fiscalité, des charges qui pèsent sur le coût du travail et du droit social, pour retrouver une attractivité et une compétitivité sur lesquelles la France perd, jour après jour, du terrain.

Origine des investissements : les nouveaux clients de l'Europe

Les entreprises nord-américaines restent, avec 1 027 projets annoncés en 2013, le premier investisseur et créateur

L'Europe elle-même est le plus grand investisseur sur le continent avec 10 pays européens figurant dans la liste des principaux pays d'origine.

d'emplois (38 718). Cela reste particulièrement vrai dans les secteurs des logiciels et des services aux entreprises (40% du contingent), mais aussi des équipements industriels, avec 65 projets, ainsi que la chimie, l'électronique et l'industrie pharmaceutique.

Dans l'ensemble, l'Europe elle-même est le plus grand investisseur sur le continent avec 10 pays européens

figurant dans la liste des principaux pays d'origine. En 2013, les projets intra-européens représentaient 54% du total des projets d'IDE en Europe. Au cours de l'année, ces projets ont augmenté de 4% par rapport à 2012.

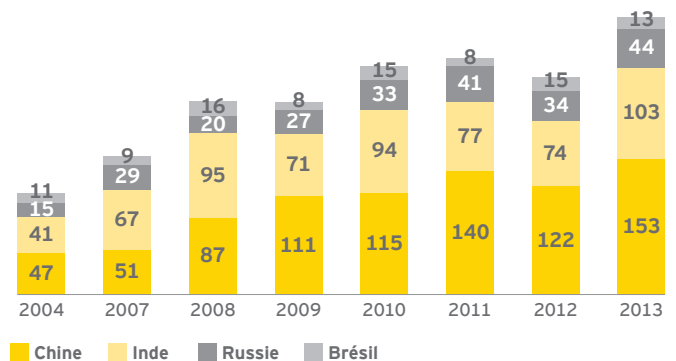
Autre phénomène marquant, la croissance du nombre de projets et d'emplois venus des BRIC, avec un niveau record en 2013 de 313 projets et 16 900 emplois créés par des investissements des BRIC (dont 82% des projets et 83% des emplois venus de Chine et d'Inde).

Secteurs et activités : la révolution numérique et tertiaire

En 2013, les activités de ventes et marketing ont dominé le paysage des investissements européens avec près de la moitié du total des projets d'implantation en Europe, malgré un léger recul, mais ce sont les activités de production qui ont porté les créations d'emplois (plus de la moitié des emplois annoncés avec près de 90 000 emplois).

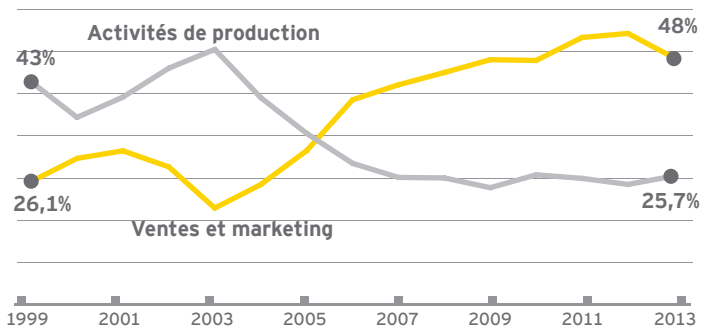
Projets en provenance des BRIC

2004-2013



Source : European Investment Monitor, EY, 2014.

Recul de l'industrie, croissance des services



Source : European Investment Monitor, EY, 2014.

Les services aux entreprises et les logiciels se sont maintenus comme le duo de tête des secteurs pour les IDE. Toutefois, si les logiciels ont connu une augmentation significative (+27%), les services aux entreprises ont reculé de 31% pour représenter au total 483 projets.

Evolution des activités

Les activités tertiaires en relais de l'industrie

	Nombre de projets 2013	Evolution 2012-2013	Création d'emplois 2013	Evolution 2012-2013
Ventes et Marketing	1 899	-2%	17 519	-11%
Activités de production	1 018	+5%	89 117	-12%
R&D	290	+23%	12 523	+64%
Logistique	284	+20%	19 481	+48%
Services support	278	+37%	20 927	10%
Sièges sociaux	155	-8%	6 514	-26%
Education et formation	31	-14%	262	-68%

Source : European Investment Monitor, EY, 2014.

Point de vue

La marque au secours de la République ?

“Faire le pari de la France, c’est s’assurer des résultats surprenants, un dépassement. La France est un multiplicateur de valeur.”



Philippe Lentschener

Président-directeur général de McCann

Le *Nation Branding*, voilà deux sujets, la nation et la marque, que tout a opposés dans notre construction philosophique. Deux impensés.

La marque a du poids dans la vie économique, mais en tant que citoyenne, elle ne pèse rien. La marque est jeune, la société n'accepte que la maturité. Elle vante le consommateur mature, la République s'occupe des gens. La marque est dispendieuse et bruyante, or l'austérité était une vertu paysanne appréciée.

Et puis vient 2008, et une contrition des ressources, le besoin d'arbitrer sévèrement. Vont s'en sortir ceux qui ont des marques fortes.

La France est-elle une marque ? Oui. La France a des offres : scientifiques, touristiques, commerciales, événementielles, économiques, culturelles, gastronomiques, de loisirs. Elles sont en concurrence avec d'autres, il faut donc qu'elles soient reconnues comme singulières et préférées. Pour cela il faut qu'elles aient une image et une réputation.

Il est surprenant que ceux qui sont, disons circonspects sur cette quête de la Marque France, décrivent ce supplément d'âme comme le fruit du diable, eux, qui pensent

que la France... est une idée ! En politique, l'idée éclaire et convainc. En marketing l'idée manipulerait ?

La Marque France n'est pas le "made in", la capacité à produire sur notre territoire en est une composante. Les Etats-Unis par exemple sont premiers sur le "made in" avec des marques comme Apple, McDonald's ou Nike, mais ne sont que 8^e pour l'attractivité de leur culture commerciale et industrielle.

Ce n'est pas l'identité nationale. L'identité nationale, c'est le socle qui nous unit, la façon dont nous nous voyons. La marque nationale, c'est la façon dont on nous voit.

Pourquoi définir cette marque ? Parce qu'autrement c'est le cliché qui règne, l'arme des fainéants et des velléitaires car elle vous évite d'avoir à réfléchir. Dans le cas de la France ils sont négatifs, car la France est un pays rigoureux et imaginaire, qui invente, mais le cliché est dans l'amateurisme et le coup de génie, et ceci crée un problème quand des choix doivent s'opérer.

La France ne dispose pas *a priori* d'un récit économique historique partagé. Ses mythes sont principalement d'ordre politique et social, même si ce récit économique existe quelque part dans l'inconscient collectif. Mis à jour, il est très puissant et n'a rien à

envier à celui des autres. Ce récit doit naître de la mise à jour de trois piliers : le premier, "l'amour des gestes, des démarches et des savoir-faire", le second, "la vision : la capacité à penser et à initier" et le dernier, "l'art de la surprise". Faire le pari de la France, c'est s'assurer des résultats surprenants, un dépassement. La France est un "multiplicateur de valeur". Un récit s'appuie sur une personnalité. La France est une marque sensible.

Ce qui est incroyable c'est que la convergence entre marque et *Nation Branding*, n'a jamais été aussi forte. A l'heure des crises tournantes, les pays deviennent des destinations de réassurance et des nouveaux eldorados, s'ils représentent quelque chose de très compétitif. Ils sont une preuve de confiance. Leur évocation sert à quelque chose.

A quoi sert la France ? A multiplier la valeur de ce qu'elle touche. L'idée n'étant pas d'occulter le récit politique, les Etats-Unis ont une construction politique, la Liberté, et un récit économique, la Réussite. La France a une construction politique : la République, et un récit économique : la multiplication de Valeur.

Marchons vite sur deux jambes, comme le font ceux qui ne trébuchent pas.



Bien qu'encore absents du Top 10 des secteurs, ce sont l'industrie pharmaceutique et la recherche qui ont enregistré la meilleure

Ce sont l'industrie pharmaceutique et la recherche qui ont enregistré la meilleure performance avec une hausse respective de 58% et 96% en nombre de projets.

performance avec une hausse respective de 58% et 96% en nombre de projets - quand 40% des investisseurs interrogés ont placé précisément la capacité d'innovation et de recherche comme le principal atout différenciant de l'Europe.

Enfin, le secteur automobile a reculé, ne comptant que 6% du total des projets européens, mais

toujours porteur de 29% des créations d'emplois annoncées.

Depuis 2007, la structure des projets a changé, avec davantage d'implantations dans les activités de services (les activités de ventes et marketing représentant aujourd'hui 48% du total) et un recul de l'industrie (de 31% sur la période 2004-2008 à 26% sur la période 2009-2013).

Les services aux entreprises et le secteur des logiciels sont sans aucun doute les secteurs gagnants de ces années en Europe, tandis que l'électronique a enregistré un recul net de sa part dans les projets sur le continent. Le secteur automobile reste un moteur pour l'Europe, mais s'est lui-même transformé. C'est désormais l'assemblage plutôt que la production qui constitue la majeure partie des investissements de ce secteur.

Depuis 2009, les technologies de l'information s'imposent comme le secteur moteur de la croissance en Europe dans l'esprit des investisseurs. De même, les potentiels de croissance en Allemagne et au Royaume-Uni sont également clairement établis.

Evolution des secteurs

Une augmentation nette des projets de services aux entreprises en Europe

	2004-08	2009-13	Evolution 2004-2013
Services aux entreprises	1 995	2 827	+42%
Logiciels	2 025	2 022	0%
Equipements industriels	995	1 349	+36%
Automobile	1 276	1 164	-9%
Autres services de transport	794	829	4%
Intermédiation financière	872	782	-10%
Chimie	674	782	+16%
Electronique	1 053	779	-26%
Agroalimentaire	719	775	+8%
Electricité	455	637	+40%
Industrie pharmaceutique	619	577	-7%
Plasturgie	502	551	+10%
Métallurgie	433	444	+3%
Instruments scientifiques	316	423	+34%
Produits minéraux non-métalliques	477	359	-25%

Source : European Investment Monitor, EY, 2014

Point de vue

Le "made in France" est mort : vive le *worldmade with France* !

La France figure aujourd'hui en queue de peloton des pays industrialisés d'Europe : alors qu'elle était encore de 18% en 2000, la part de l'industrie dans son économie ne représentait plus que 12,5% en 2011, contre 25% en Allemagne. Souffrant du retard de son appareil productif par rapport à celui de ses concurrents européens, la compétitivité du site France a décroché ces dernières années, relançant un débat sur la préférence nationale. Or, le fameux concept du "made in France" est réducteur, ne désignant généralement plus que le lieu d'assemblage et masquant sciemment d'autres étapes majeures de la chaîne de valeur industrielle, comme la conception ou le *sourcing*. Ainsi, prétendre défendre les emplois industriels en se protégeant derrière les supposés avantages compétitifs d'un nouveau "made in France", c'est se résoudre à s'inscrire dans le déni durable des réalités économiques et des chaînes de valeur industrielles de notre économie mondialisée, et donc se condamner au déclin.

Si les entreprises implantées en France doivent tout faire pour y maintenir l'emploi, elles ne peuvent le faire qu'au prix d'une stratégie de localisation qui allie pertinence et compétitivité. C'est le cas de Mane, entreprise familiale devenue mondiale, qui puise toujours sa force dans ses racines provençales : vive la mondialisation, parce que sans elle, l'industrie de la

parfumerie et des arômes serait morte en France. Le groupe privilégie un approvisionnement en France lorsque la matière première - comme le jasmin, la rose, la feuille de violette ou le lavandin - s'y trouve et se fournit ensuite dans le monde entier grâce à plus de cinquante sites d'exploitation. De la même façon, l'entreprise fait travailler des sous-traitants locaux et se tourne vers des fournisseurs européens lorsqu'elle ne trouve pas les compétences en France. Mane entend perpétuer la tradition ancestrale des parfumeurs grassois en la transposant au niveau international, grâce à des centres de création aux quatre coins du globe. Un modèle de développement qui permet aujourd'hui à l'entreprise de préserver et de soutenir le marché de l'emploi en France.

Si l'avenir des PME et ETI qui composent l'ossature industrielle de la France ne peut tirer son salut que de l'international, il est urgent de les libérer du carcan réglementaire et fiscal. Ses droits de succession prohibitifs, qui nuisent à la transmission des ETI familiales et à la croissance des ETI en général ne créent pas d'emplois et découragent les générations futures. Le code des impôts, qui abrite plus de 400 niches fiscales, doit être

entièrement remis à plat et réécrit. Il faut également en finir avec la prolifération des taxes : depuis 2008, 7 nouvelles taxes sont créées chaque année !

Les impôts sur la production, les plus nocifs pour l'investissement et l'emploi, représentent en France 3% du PIB, soit deux fois plus que la moyenne européenne. C'est en allégeant les charges que l'on permettra aux PME et ETI de réorienter cet argent vers l'investissement productif, pour générer des emplois directs et indirects.

Véritables bastions de l'emploi industriel dans nos territoires, nos ETI irriguent un tissu de TPE et PME de sous-traitants et fournisseurs locaux, générant pour chaque emploi direct 3,5 emplois indirects en moyenne : si elles se sont révélées être de bons "airbags" anti-crise, créant 80 000 emplois nets ces cinq dernières années, la France doit permettre à ces ETI de croître et se rassembler "en meute", dans un cadre apaisé et autour d'un même objectif : devenir des moteurs de l'attractivité de la France sur la scène mondiale et y faire rayonner le "made with France".

* INSEE. ** Source : *Pour un Pacte de responsabilité locale*, ASMEP-ETI, 2014



Jean Mane

Président de V. Mane Fils

Le temps de l'action

Les nuages amoncelés pendant cinq ans de crise se dissipent aujourd'hui peu à peu pour laisser apparaître la France telle qu'elle est, avec ses faiblesses, mais aussi de nombreux atouts. La France n'est pas seule au monde, et elle doit maintenant faire peau neuve dans un monde en transition, traversé par une puissante lame de fond qui déplace le centre de gravité de la croissance mondiale vers les économies émergentes, et en Asie plus particulièrement. Politiques, opinion publique, partenaires sociaux et entreprises partagent le diagnostic des forces et faiblesses de la France, et regardent aujourd'hui dans la même direction. Encore faut-il que les mesures concrètes voient le jour pour que la France regagne son capital confiance et un capital séduction auprès des investisseurs étrangers.

Action

34% des investisseurs considèrent que l'intérêt présenté par la France pour leurs activités va s'améliorer, contre 54% au niveau européen.

1^{er} secteur moteur de l'attractivité française selon les investisseurs : l'énergie et les "utilities".

30% seulement des investisseurs sont convaincus de l'intérêt du "Made in France".

43% des investisseurs voient l'allègement de la fiscalité des entreprises comme la mesure prioritaire pour renforcer l'attractivité de la France.

Prendre le tournant de la reprise

La France peine à convaincre de nouveaux clients

De la perception qu'en ont les investisseurs étrangers, le niveau d'attractivité de la France reste relativement élevé (62% de satisfaits - quasiment au niveau de 2013).

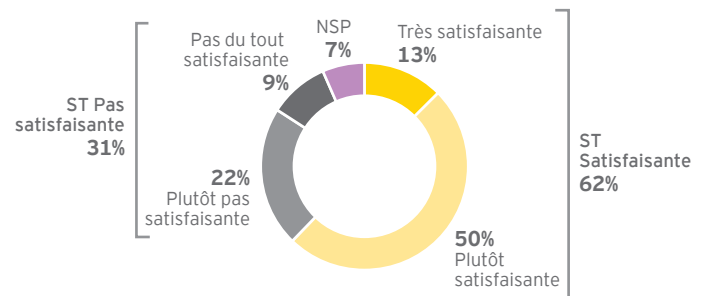
Néanmoins, les investisseurs "non implantés" sur notre sol, c'est-à-dire nos "clients potentiels", se montrent nettement plus réticents (41% d'appréciations positives) et la moitié d'entre eux se déclare peu attirée par la France.

Pour l'avenir, des opinions plus tranchées manifestent le niveau élevé de concurrence et d'exigence

Lorsqu'on interroge les investisseurs étrangers sur l'attractivité future de la France, deux camps s'affrontent : entre ceux qui choisissent de conserver la valeur France dans leur portefeuille et ceux qui préfèrent rester à l'écart, le flottant des indécis diminue... Alors que les investisseurs étaient 43% à estimer que l'intérêt présenté par la France à 5 ans n'allait ni s'accroître, ni diminuer en 2013, ils sont désormais seulement 33% à le penser. Notons là que les investisseurs non implantés sont plus confiants dans l'intérêt de la France à 5 ans (36% à estimer qu'il va s'améliorer, contre seulement 20% à parier sur une détérioration).

Satisfaction des investisseurs

Du point de vue des intérêts de votre entreprise, diriez-vous que la France est une localisation...



Source : Baromètre EY de l'attractivité du site France 2014 (206 répondants).

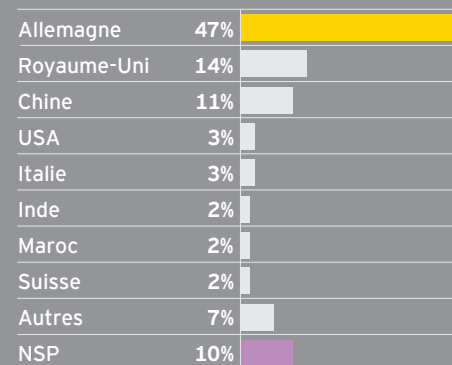
Néanmoins, ce niveau moyen reste nettement en deçà de celui observé chez nos deux principaux concurrents (49% d'opinions optimistes pour notre baromètre allemand et 54% dans l'enquête britannique).

Le match France/Allemagne

C'est en notre voisin d'outre-Rhin que les dirigeants interrogés voient notre premier rival. Près de la moitié d'entre eux considèrent que l'Allemagne est le principal concurrent de la France pour les implantations internationales et ce, loin devant le Royaume-Uni, qui vient en seconde place avec 15% de citations. Des investisseurs qui sont peu nombreux à voir des puissances comme les Etats-Unis, la Chine ou l'Inde comme nos principaux adversaires sur le terrain de l'attractivité des investissements étrangers, preuve que la France n'a pas retrouvé sa capacité à y jouer un rôle de premier plan.

Concurrents de la France

Quel est selon vous le premier pays concurrent de la France pour les implantations internationales ?



Source : Baromètre EY de l'attractivité de la France (206 répondants).

Bousculer les règles pour revenir dans la course

Les résultats du baromètre 2014 laissent clairement apparaître les trois fondamentaux qui conditionnent le "retour à meilleure attractivité". Pour tirer parti de la reprise, la France doit avant tout aligner ses règles du jeu économique sur celles de ses concurrents, afin que ses champions puissent concourir à armes égales dans l'espace compétitif mondial. Elle peut et doit s'inscrire pleinement dans un agenda de l'innovation qui, cette année, déçoit les observateurs. Enfin, elle doit structurer et déployer son image, comme l'y encouragent les recommandations de la mission "Marque France".

Pour tirer parti de la reprise, la France doit avant tout aligner ses règles du jeu économique sur celles de ses concurrents.

Capital confiance : retrouver les bases compétitives

Les investisseurs restent critiques sur le niveau élevé de notre fiscalité (qui doit être allégée en priorité pour 43% d'entre eux), sur le coût du travail (pour 34%) et sur l'assouplissement administratif et juridique de l'environnement des affaires (mesure prioritaire citée par 32% des personnes interrogées). Il apparaît

clairement que ces attentes ont été dépassées en Allemagne et au Royaume-Uni : elles ont été traitées ou ont bénéficié d'un aggiornamento au cours des années précédentes. Désormais, les investisseurs se prononcent, pour nos deux principaux concurrents européens, en faveur d'une amélioration des conditions de l'innovation et de l'attraction des talents. Des critères importants pour la France, mais relégués derrière la priorité des priorités : retrouver une certaine compétitivité.

Dans cette période de reprise fragile, les multinationales et les entrepreneurs ont le regard fixé sur les résultats. L'urgence reste donc de réduire le poids de la fiscalité et d'encourager la diminution des coûts salariaux pour les rapprocher de la moyenne européenne - au moins au niveau de l'Allemagne² - afin de retrouver le niveau de compétitivité de la dernière décennie. A noter toutefois une stabilisation du coût du travail en 2013, imputable à l'"effet CICE".

2. Au 4^e trimestre, la France a vu son coût du travail augmenter moins vite (0,3% en glissement annuel) que celui de l'Allemagne (2%) selon Eurostat. Le coût horaire atteint 35,70 euros et glisse vers celui de l'Allemagne à 32,90 euros d'après COE-Rexecode. Source : Challenges, "Grâce au CICE, le coût du travail français talonne l'allemand", 3 avril 2014.

Mesures prioritaires pour renforcer l'attractivité

Quelles sont les trois mesures à prendre en priorité pour que la France soit un leader de l'attractivité au niveau mondial ?

	2013	2014
Alléger la fiscalité des entreprises	46%	43%
Alléger le coût du travail	43%	34%
Assouplir l'environnement administratif et juridique des entreprises	39%	32%
Soutenir la recherche et l'innovation	25%	24%
Soutenir la création d'entreprises	17%	23%
Réformer le système de formation et d'éducation	13%	19%
Réduire la dette publique	24%	17%
Faciliter l'accès au financement des entreprises	18%	15%
Investir dans des projets d'infrastructures et des projets urbains	8%	12%
Améliorer la qualité de ses produits et la valeur ajoutée de ses services	11%	9%
Créer davantage de liens académiques et économiques avec les marchés émergents	8%	7%
Soutenir les secteurs en difficulté	13%	6%
Aucune		4%
NSP	3%	5%

Source : Baromètre EY de l'attractivité du site France 2014 (206 répondants).

Par ailleurs, les dirigeants d'entreprise attendent de la France qu'elle soutienne davantage les talents et l'esprit d'entreprendre en mettant à leur disposition les bons mécanismes de rémunération (applicables aux entreprises technologiques et de forte croissance).

Il faut donc retrouver et proposer des systèmes incitatifs comme dans les autres pays européens.

Au risque de voir s'éloigner encore plus les sièges sociaux et les centres de décision et de voir se vider les investissements de leur substance et de leur puissance de démultiplication.

A ce titre, les dispositifs classiques d'intéressement des managers et dirigeants sont souvent imposés plus lourdement que les salaires au niveau des bénéficiaires. C'est notamment

le cas pour les gains de stock-options et d'actions gratuites, et les coûts pour l'entreprise peuvent également se révéler plus importants que sur les salaires. De même, la fiscalité sur le capital (plus-values, dividendes...) est le plus souvent supérieure à la fiscalité du travail même si des aménagements récents tendent à un alignement du régime des plus-values sur titres réalisées par les particuliers sur les autres pays Européens.

Et cette réalité est d'autant plus gênante que l'on ne devrait pas tenir compte des charges sociales qui pèsent sur les revenus pour établir

cette comparaison, car leur nature est différente des impôts et taxes qui frappent le capital.

Or, la France ne peut faire vivre sa fiscalité de façon isolée, sans tenir compte des directions prises par les autres pays européens. En effet, là encore, c'est une question de performance relative. Il faut donc retrouver et proposer des systèmes incitatifs comme dans les autres pays européens. La France pourrait ainsi réaligner progressivement ses régimes fiscaux au niveau de la plupart des autres pays européens, où les options d'achat d'actions et les actions gratuites sont traitées comme les autres modes de rémunération, et le droit des sociétés applicable y est beaucoup moins strict.

La comparaison internationale en matière de fiscalité ne souffre pas les silos, ne tolère pas les crédits d'impôts et goûte peu la complexité des mesures fiscales - si tant est qu'elles soient avantageuses. Ce qui importe, c'est l'affichage. La clarté de l'affichage fiscal.

Enfin, l'instabilité fiscale et juridique prêtée à la France reste mentionnée comme un obstacle majeur à davantage d'investissements et à la confiance globale des entrepreneurs dans le pays. Cet élément a été entendu puisque le gouvernement s'engage, dans le pacte de responsabilité et de solidarité, à éviter le recours aux mesures fiscales rétroactives.

Les atouts de la France sur la scène mondiale

Selon vous, quels sont les atouts qui permettront à la France de renforcer son rôle dans l'économie mondiale ?

	2013	2014
Sa capacité d'innovation	33%	39%
Des spécificités sectorielles fortes (aéronautique, biotechnologies, luxe...)	30%	32%
L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise	30%	25%
Sa capacité à former et attirer des talents	24%	25%
Les investissements énergétiques qui lui permettent d'être moins dépendante	23%	24%
Une bonne accessibilité internationale	24%	23%
Les éléments contribuant à la qualité de vie (accès à la santé, à l'éducation...)	16%	21%
Ses grands groupes industriels	15%	21%
Un soutien public à l'innovation (Crédit Impôt Recherche...)	17%	19%
Une économie de service prépondérante et dynamique	16%	12%
Aucun	2%	4%
NSP	9%	4%

Source : Baromètre EY de l'attractivité du site France 2014 (206 répondants).

Durcir le jeu de l'innovation

En 2013, un tiers des investisseurs citaient la capacité d'innovation de la France comme l'un de ses principaux atouts : ils sont encore plus nombreux en 2014, à près de 40%. Une capacité qui semble toutefois manquer de médiatisation à l'international, car seuls 10% des investisseurs non implantés en France la citent comme premier atout, contre 23% des investisseurs déjà implantés.

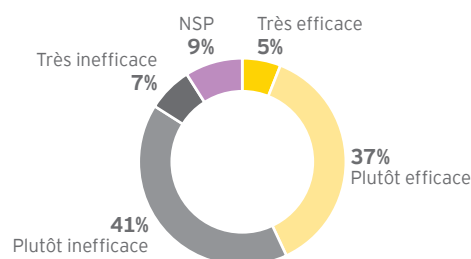
La politique en faveur de l'innovation doit regagner en efficacité pour convaincre les grandes entreprises. Malgré l'effet d'entraînement de dispositifs mis en place pour favoriser l'innovation et la 2^e place parmi les pays de l'UE pour le nombre de brevets déposés (16% des brevets délivrés en UE³, plus de 12 000 brevets déposés, soit + 2% en un an), la France est restée, en 2014, à la 11^e place des pays européens (parmi les "innovation followers") dans le *Innovation Union Scoreboard 2014* publié par la Commission européenne. On comptait, cependant, 12 entreprises et organismes de recherche français dans le Top 100 des plus innovants⁴.

3. Office européen des brevets, 2012.

4. Thomson Reuters, Top 100 Global Innovators, 2013.

La politique d'encouragement à l'innovation

Selon vous, la France, met-elle en œuvre une politique adaptée pour encourager l'innovation ?



Source : Baromètre EY de l'attractivité du site France 2014 (206 répondants).

Les infrastructures numériques au cœur de l'attractivité des territoires

Etienne Costes, Associé EY

Haut débit, fibre *broadband*, réseau de très bonne qualité, taux de pénétration exceptionnel de 88 % dans un bassin de 65 millions d'habitants, au profil d'*early adopters* en matière de nouvelles technologies : le marché français des télécoms réunit tous les ingrédients de l'attractivité.

Un marché où ne sont pourtant implantés que des opérateurs nationaux, et aucun des grands opérateurs européens. Et, lorsqu'une opportunité s'est présentée, avec la mise en vente du numéro 2 français, aucun investisseur étranger ne s'est manifesté... Un manque d'attractivité imputable à des conditions de régulation qui ont rendu le marché difficile d'un point de vue économique en mettant ses acteurs en concurrence davantage sur le terrain de la guerre des prix que sur celui de l'innovation technologique. Avec à terme, un risque de destruction de valeur, si les opérateurs n'avaient plus les moyens d'investir sur des nouvelles technologies comme la fibre optique ou dans la 4G, où la France prend du retard.

Si aujourd'hui, les acteurs français témoignent, par la bataille qu'ils se sont livrée, de leur confiance dans le marché des télécoms à (re)créer de la valeur, il est regrettable de constater que la France doit soigner un mal généré par des changements de régulation sans doute trop violents et mal orientés. Il y a aujourd'hui une prise de conscience : il est urgent de remettre de la valeur sur le marché, en redéfinissant des règles du jeu équitables, en intéressant ses acteurs à l'innovation technologique et non seulement à la course au prix le plus bas. Il en va de la qualité de service et de l'innovation technologique, mais aussi de l'attractivité de nos territoires. Car au cœur de l'attractivité de la France et de ses métropoles se joue l'enjeu de la qualité des réseaux et infrastructures télécom dans la concurrence des agglomérations aux niveaux mondial et européen. Or, on ne peut espérer bâtir les fondations des *smart cities* de demain sans les adosser à des réseaux de qualité et des innovations technologiques de pointe.

Opération séduction : convaincre du « Made in France »

L'étiquette "Made in France" ne convainc que 30% des entreprises dans leurs choix d'investissement. La politique de promotion internationale de la France (avant que ne soit annoncée la fusion AFIL-UbiFrance ou bien les recommandations de la mission "Marque France") n'emporte qu'un tiers des suffrages (29% des entreprises implantées et 41% de celles qui ne le sont pas). En s'enfermant dans le débat du "Made in France" à tout prix, mais sans en donner

Il est un risque pour la France de nier les réalités économiques de la chaîne de valeur mondiale.

complètement les moyens à ses entreprises et investisseurs, il est un risque pour la France de nier les réalités économiques de la chaîne de valeur mondiale.

Le *Globalization Index*⁵ publié par EY en 2013 place la France en 14^e position dans le classement mondial

des pays intégrés dans la mondialisation. Si le poids de l'économie française se relativise, de fait, par la montée en puissance de nouveaux centres économiques mondiaux, il n'est pas pour autant quantité négligeable : en témoigne le rôle de premier plan des multinationales, leaders incontestés dans leur secteur (dans l'énergie, les utilities, les transports, la grande consommation, le luxe) et la présence de plus en plus forte de capitaux étrangers dans les grandes entreprises françaises (plus de la moitié du CAC 40 est détenue par des investisseurs étrangers).

5. Le *Globalization Index* d'EY mesure le degré d'intégration dans la mondialisation des 60 plus grandes économies mondiales rapporté à leur PIB

Si la marque France semble trouver un écho aussi faible auprès des investisseurs étrangers, exception faite des domaines touchant à notre culture et à l'art de vivre à la française, c'est sans doute parce que la France peine à adopter un récit cohérent sur son identité économique.

Politique de promotion internationale

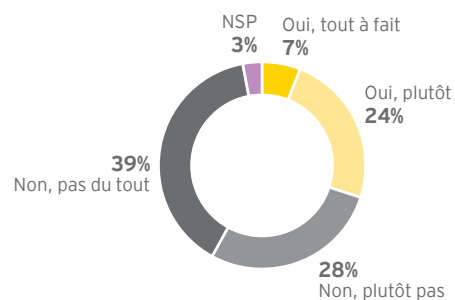
Pensez-vous que la France met en œuvre aujourd'hui une politique de promotion internationale efficace ?

	Oui	Non
Implanté en France	29%	66%
Non implanté en France	41%	47%

Source : Baromètre EY de l'attractivité du site France 2014 (206 répondants).

« Made in France »

Est-ce que le fait de se prévaloir du « Made in France » est un atout dans vos activités ?



Source : Baromètre EY de l'attractivité du site France 2014 (206 répondants).

L'attractivité de la France vue de Londres

Par son programme *Britain, Open for Business*, le gouvernement a tenu à insister sur sa souplesse réglementaire, la flexibilité du marché du travail, une fiscalité attractive, notamment par la réduction de l'impôt des sociétés et de l'impôt sur le revenu. De plus, le pays a fait des investissements en R&D une priorité nationale et maintenu ses efforts - jusqu'ici couronnés de succès - dans l'attraction de centres de décision.

Le Premier ministre David Cameron se montre très impliqué dans la prospection et l'accueil d'investisseurs étrangers, menant des missions commerciales, réglant des dossiers spécifiques et réalisant de nombreuses interventions auprès des communautés d'affaires du monde entier, aidé en cela par cinquante "Business Ambassadors". A Davos, il a lancé une initiative de relocalisation (*reshoring*) ciblant les implantations

industrielles et d'extension de la "supply chain". Sur le voisin et concurrent français, la plupart des chefs d'entreprise et les médias fustigent le manque de souplesse du droit du travail comme son principal désavantage concurrentiel, alors qu'ils envient son excellent réseau diplomatique et l'implication commerciale de certaines ambassades, sur le terrain où se nouent les contrats et les projets d'investissement.



Les 5 nouveaux ressorts de l'attractivité

Bien qu'engourdie par une longue période d'augmentation de la pression fiscale et de la complexification de son droit, la France se révèle désormais à travers de nouvelles forces. Étonnantes à certains endroits, puissantes par leur caractère moins administré, elles témoignent d'une France plus entrepreneuriale qu'elle n'y paraît. Entrepreneuriat créatif dans le design industriel, les industries culturelles ou l'innovation de rupture, mais aussi entrepreneuriat public au service de la vitalité des grandes agglomérations qui maillent notre territoire. Voyage dans les nouveaux arguments de l'attractivité française.

1 La France a d'incroyables talents

Plus que tout autre avantage concurrentiel, les dirigeants interrogés tiennent à marquer leur intérêt - et pour certains leur attachement - aux grandes compétences de la France. Auprès des investisseurs qui déclarent que l'intérêt présenté par la France va fortement ou plutôt s'améliorer, la main-d'œuvre qualifiée est considérée par 15% des investisseurs interrogés comme le principal atout de la France dans la compétition mondiale, et les compétences de ses ingénieurs par 9% d'entre eux. La bonne productivité de la main-d'œuvre demeure parmi les atouts cités (8%, stable par rapport à l'année dernière). La qualification de la main-d'œuvre ressort en particulier chez les entreprises de services aux entreprises et particuliers (34% contre seulement 11% en 2013). D'une manière générale, les investisseurs étrangers mettent en évidence les compétences managériales, la créativité et l'excellence de nos ingénieurs. L'indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial indique que la santé de la main-d'œuvre et la qualité de l'éducation sont autant de forces françaises, qui facilitent ainsi l'adoption de nouvelles technologies pour améliorer la productivité, même si les jeunes diplômés en France ont encore tendance à préférer la sécurité professionnelle aux risques de l'aventure entrepreneuriale ou internationale.

Le rayonnement de la France sur le marché mondial de la connaissance se traduit également par une politique volontariste en matière d'attractivité des talents : en 2012, la France a accueilli 290 000 étudiants et jeunes chercheurs étrangers, se classant au 1^{er} rang des pays d'accueil non anglophones et au 4^e rang des destinations mondiales des futurs décideurs, derrière les États-Unis (625 000), le Royaume-Uni (340 000) et l'Australie (310 000). L'évolution de la mobilité de ces talents vers la France laisse entrevoir une forte progression des étudiants originaires d'Asie (+37,3% entre 2006 et 2012)⁶, mais aussi des BRICS (la population étudiante chinoise est la deuxième plus importante derrière celle du Maroc) et des néo-émergents, et en particulier des étudiants venus d'Amérique Latine. A titre d'exemple, le programme Brésilien "Sciences sans frontières" prévoit d'envoyer 10 000 étudiants dans nos établissements d'enseignement supérieur dans les quatre ans à venir.

La capacité d'un pays à attirer des talents se mesure également par l'attractivité et le dynamisme de son modèle culturel. L'industrie culturelle et créative, qui emploie 1,2 million de personnes sur notre sol et pèse pour 74,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires⁷, soit plus que l'industrie automobile, est un formidable ressort de l'attractivité et du rayonnement de la France à l'international.

6. *Atlas de l'influence française au XXI^{ème} siècle*, Michel Foucher, octobre 2014.
7. *Panorama des industries culturelles et créatives*, EY, 2013.



Attirer les nouveaux talents *global and digital natives* !

Sylvie Magnen, Associée EY

Si les pays sont en concurrence pour attirer les flux de capitaux des investisseurs étrangers, les flux de compétences suivent désormais la même logique. Si bien que nombre d'entreprises des économies matures disent manquer de compétences spécifiques, dans un contexte de vieillissement de la population et de migration des jeunes diplômés vers des économies à croissance rapide. Dans la nouvelle chaîne de valeur globalisée, les talents et compétences présents sur un territoire deviennent alors un élément décisif dans les arbitrages de localisation des investissements. A l'échelle mondiale, les fonctions sont localisées par pays selon le coût du travail - pour les métiers peu qualifiés - ou les compétences spécifiques d'un bassin d'emploi, pour des activités à plus forte valeur ajoutée. Un bassin d'emplois qualifiés représentera un argument clé pour attirer les capitaux dans la R&D, par exemple. C'est l'un des objectifs que poursuit l'instauration des pôles de compétitivité en France, qui font jouer la combinaison université/recherche/entreprises.

La politique d'attractivité des talents doit être impulsée le plus en amont possible, par l'attraction et la rétention des étudiants et jeunes diplômés. A l'heure actuelle, la nécessité pour les étudiants de justifier d'une expérience internationale et la mise en concurrence des institutions de formation du monde entier ouvre le marché de l'éducation à l'échelle mondiale.

On attend ainsi une croissance des migrations étudiantes de 2,5 millions en 2005 à 8 millions en 2025. Pour certains profils, la bataille pour les talents est mondiale, d'autant que les jeunes diplômés sont de plus en plus prêts à s'expatrier. Selon le classement Universum, les pays les plus attractifs sont les pays anglo-saxons, Etats-Unis en tête. Une fois installés dans le pays où ils ont fait leurs études, ces diplômés y restent : aujourd'hui, 27% des médecins aux Etats-Unis, au Canada et en Australie sont étrangers. Quatrième terre d'accueil des étudiants internationaux, avec près de 290 000 étudiants et jeunes chercheurs internationaux sur son sol en 2012, la France se place 6^e du classement Universum notamment grâce à l'attractivité du pays en termes de culture et de qualité de vie.

Mis en concurrence à l'échelle mondiale pour attirer les meilleurs profils, les entreprises, et dans une plus large mesure les pays, doivent s'adapter pour attirer une nouvelle génération de ressources, plus internationale, mobile et indépendante. Les entreprises qui attirent le plus de talents sont celles qui ont su refléter dans leur organisation et leur stratégie les réalités de l'économie mondialisée, qu'il s'agisse des grands groupes ou des start-up *born global*. Aujourd'hui, l'entreprise ne peut plus se permettre d'imposer un modèle unique à ses salariés afin de les faire « rentrer dans le moule ». Désormais,

ce sont les ressources qui la choisissent, et même en période de crise, si une entreprise ne s'occupe pas de la carrière et de l'employabilité de ses collaborateurs, ce sont ses concurrents qui s'en chargeront. Beaucoup considèrent encore aujourd'hui que les nouveaux talents ne sont pas adaptés au monde de l'entreprise, alors qu'en réalité ce sont les entreprises qui doivent s'adapter au nouveau monde.

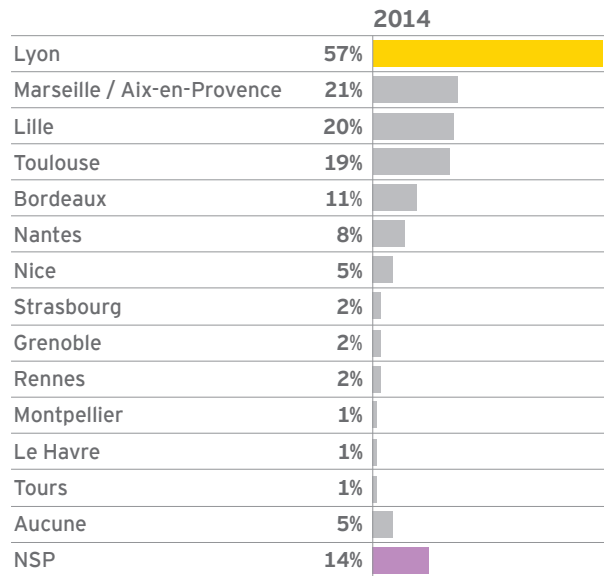
Cette génération *global and digital natives* est alors une formidable source de performance et d'innovation, si l'entreprise apprend à intégrer et à gérer son mode de fonctionnement. En effet, cette génération se définit comme étant « plusieurs choses » et revendique le fait d'avoir plusieurs vies imbriquées, sans que celles-ci ne s'annulent. Ainsi, l'entreprise ne doit plus utiliser uniquement ce dont elle croit avoir besoin dans les compétences et qualifications de ses collaborateurs, mais chercher à tirer le meilleur de ce potentiel inépuisable que représente son capital humain. Connectée en permanence au monde et à ses multiples vies et réseaux, la nouvelle génération de talents ouvre les vannes de la révolution Web 2.0, qui fait voler en éclat les frontières de l'entreprise et ses conditions de travail traditionnelles. Loin d'être une menace, ces bouleversements représentent une opportunité pour l'entreprise de réinventer la valeur travail, pour faire sa propre révolution interne.

2 Les métropoles en première ligne

Lorsqu'on interroge les investisseurs étrangers sur les ressorts territoriaux du dynamisme français, Lyon (57%) se maintient nettement en tête des métropoles capables de rivaliser avec Paris. Suivent dans ce classement les agglomérations de Marseille - Aix-en-Provence (34%), mais aussi Lille, la seule de ces métropoles à gagner du terrain (21%, plus 7 points). Ensemble (avec Toulouse, Bordeaux, Strasbourg ou encore Nice), cette nouvelle génération de pôles industriels et tertiaires, scientifiques et culturels, témoignent du modèle urbain à la française, fait de performance, de dynamisme et d'équilibre. Parmi les qualités reconnues de nos futures métropoles européennes, on compte les infrastructures de transport et de télécommunication, leurs universités, la qualité de vie, les espaces économiques et les grands projets urbains. A ce titre, le *big bang* de la réforme territoriale annoncé par le nouveau gouvernement devrait tout autant comprimer les marges de manœuvre et d'investissement, que stimuler l'imagination des forces vives locales - privées et publiques - pour développer leur attractivité.

Villes challengers de Paris

Selon vous, quelles sont les deux métropoles françaises challengers de Paris les plus dynamiques, qui seront les villes entrepreneurantes de demain ? (deux réponses possibles en premier)



Source : Baromètre EY de l'attractivité du site France 2014 (206 répondants)

3 Le secteur énergétique au cœur du réacteur industriel

Le nouveau fer de lance de notre attractivité apparaît très clairement aux yeux des investisseurs étrangers. Il s'agit de l'énergie (et, de manière plus étendue, les "utilities" françaises), qui prennent le 1^{er} rang des moteurs attractifs (18%). Compétitivité de nos coûts de production, pragmatisme dans la transformation de notre mix énergétique, puissance industrielle des énergéticiens et des équipementiers et croissance des opérateurs de services et d'ingénierie. Ainsi s'affirme une forme de modèle énergétique français, capable d'une proposition différenciante et ce, au plan mondial, à l'instar des Etats-Unis qui en ont également fait un véritable atout concurrentiel.

Notons que cette attractivité énergétique est particulièrement soulignée par les entreprises non implantées en France (21% contre 18% en moyenne). Enfin, les 3 grands compétiteurs européens semblent différencier leurs avantages industriels : si les technologies de l'information sont, en moyenne européenne, le vecteur de croissance, l'Allemagne (industrie), le Royaume-Uni (finance) et la France (énergie) se sont "choisis" un fer de lance différent et ce, de manière constante depuis 2009.

Repenser l'attractivité de la France en termes de performance et de compétitivité de ses territoires

Nathalie Van Vliet, Associée EY

C'est au cœur de nos territoires et de nos métropoles que se joue l'enjeu de l'attractivité de la France. Dans un contexte de profondes évolutions qui redessinent, ou sont appelées à remodeler, la carte de France, l'action territoriale doit porter en priorité sur le développement de l'économie et de l'emploi, qui concourent au lien social. Une stratégie qui repose sur plusieurs leviers : concevoir la ville de demain, inscrire la performance au cœur de l'administration et adapter la stratégie financière et fiscale.

Penser les territoires de demain : rendre les territoires intelligents pour développer leur attractivité, en exploitant les leviers technologiques, est une priorité. Les villes françaises accusent en effet un net retard par rapport à leurs homologues européens et mondiaux les plus en pointe comme New York, Barcelone, Stockholm, San Francisco, Londres, Amsterdam ou

Singapour, où se développent des *clusters* d'innovation technologique. Un retard que les lois de décentralisation, qui visent à alléger le millefeuille des collectivités ambitionne de combler : les 13 nouvelles métropoles qui verront le jour à partir du 1^{er} janvier 2016, sont appelées à devenir d'importants vecteurs du dynamisme économique du territoire. Le big bang territorial récemment annoncé viendrait également alléger ce millefeuille, en renforçant l'intercommunalité et en dotant les régions, appelées à être fusionnées, d'une plus grande capacité à concevoir et déployer les stratégies de développement des territoires.

Inscrire la performance au cœur de l'administration : la modernisation des administrations locales est un impératif, dans ce contexte de décentralisation croissante, pour les rendre agiles et transparentes. Les démarches de

simplification et de recherche d'efficacité doivent permettre à nos métropoles de jouer à armes égales dans la compétition mondiale. Un objectif auquel devra également répondre la probable fusion des régions, acteurs clés du développement économique et de l'emploi.

Adapter la stratégie financière et fiscale : récemment transformée par les lois de 2010, la fiscalité locale des entreprises reste peu lisible et affecte la compétitivité des territoires. Constituant l'une des rares marges de manœuvre en matière de recettes, elle est en constante augmentation par l'évolution des bases ou des taux. Or, c'est précisément parce que la contrainte budgétaire est forte pour les collectivités que la qualité et la pertinence de la stratégie financière (modes de financements des investissements) et fiscale (taux d'imposition) doit être conçue avec réalisme et tactique.

Talents et compétences en R&D

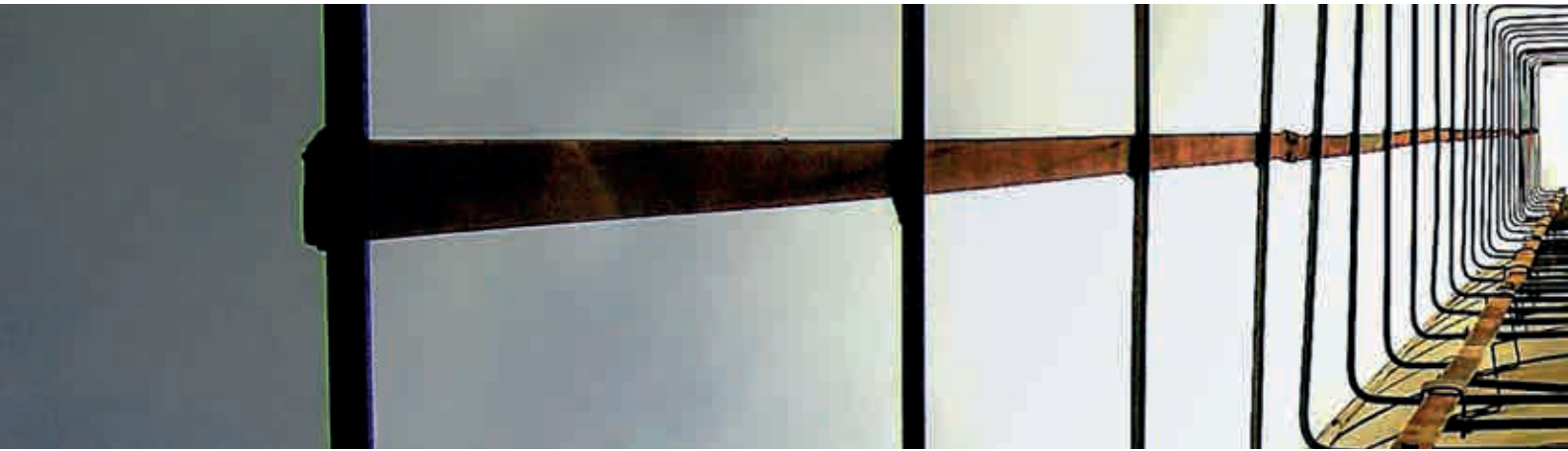
Le nerf de l'attractivité dans les stratégies de localisation des investisseurs étrangers

En décembre 2012, la direction de la filiale française de Texas Instruments annonçait la fermeture du site de Villeneuve-Loubet, spécialisé dans les microprocesseurs de tablettes et de téléphones mobiles. Le site de Sophia-Antipolis employait surtout des ingénieurs spécialisés dans les microprocesseurs destinés aux terminaux mobiles. Team Côte d'Azur a participé activement au plan de revitalisation, à l'issue duquel, fin 2013, 80% des 510 employés licenciés ont trouvé une solution de

reclassement, et pour 72% d'entre eux à Sophia-Antipolis : l'écosystème IT/microélectronique du pôle de Sophia Antipolis, à forte concentration de talents laissés disponibles par le départ de Texas Instruments, s'est révélé être un atout attractif et décisif auprès des investisseurs étrangers. En effet, les entreprises privilégient la Côte d'Azur pour établir des fonctions R&D : elles représentent 51% des implantations et 67% des emplois en 2013, contre respectivement 13% et 15% en 2012.

Les investisseurs étrangers qui ont choisi la Côte d'Azur en 2013 dans les secteurs des technologies de l'information et des éco-technologies ont estimé que la région représentait la meilleure localisation pour y implanter un centre de R&D.

7 nouvelles sociétés ont ainsi décidé de s'y implanter en 2013, dont 6 étrangères, parmi lesquelles des investisseurs issus des économies émergentes ou à croissance rapide tels que Samsung ou Huawei.



4 Une gamme sectorielle étendue

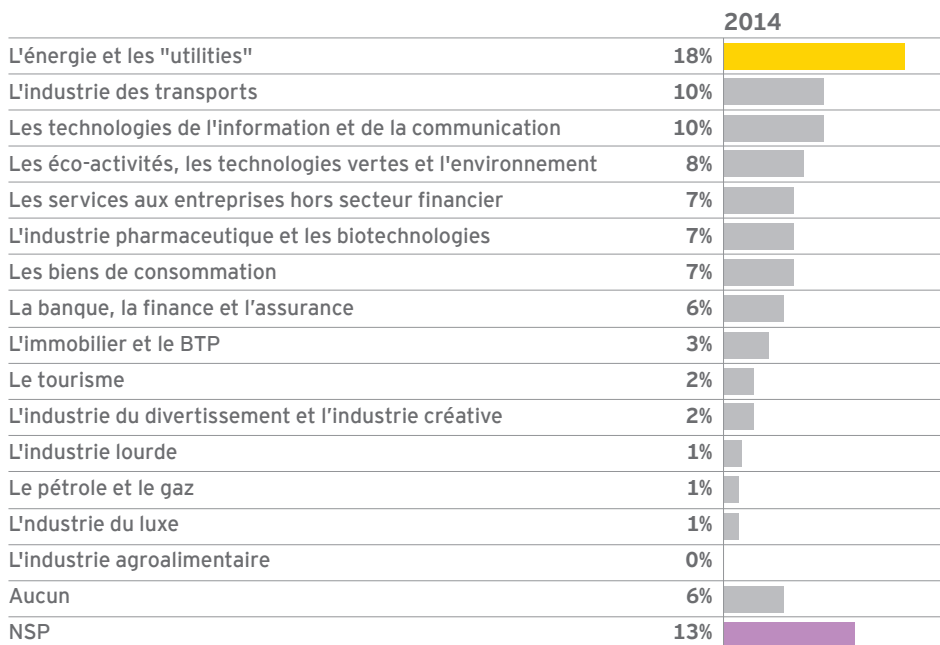
Dans la perception des investisseurs étrangers, la gamme industrielle française s'enrichit ensuite de secteurs historiques et reconnus (transports - 2^e position à 10 % de premières citations ou encore biens de consommation et sciences de la vie cités en premier par 7% des investisseurs interrogés), mais aussi de filières moins reconnues (dont le numérique, en 3^e position avec 10 % des suffrages, les écotéchnologies et les services à 7%, fermant le Top 5). Mais c'est sans doute au croisement de ces piliers sectoriels, là où se produit l'innovation (internet des objets, efficacité énergétique, services de santé, usine du futur, néo-véhicule...)

que se logent les futures pépites de la France industrielle et non dans la structure verticale des filières historiques.

Autre preuve du rayonnement potentiel de la France sur la scène industrielle internationale, 21% des investisseurs interrogés cette année citent les grands groupes français comme l'un des atouts qui permettront à la France de renforcer son rôle dans l'économie mondiale. Et l'attractivité de nos fleurons industriels trouve un plus large écho encore auprès des investisseurs non implantés en France, qui sont 15% à les citer comme le premier atout de la France.

Les secteurs moteurs de l'attractivité française

Selon vous, quel sera le secteur moteur de l'attractivité française en 2014/2015 ?



Source : Baromètre EY de l'attractivité du site France 2014 (206 répondants).



Créer une entreprise en France, c'est simple. La faire grandir, c'est plus compliqué...

Franck Sebag, Associé EY

Contrairement aux idées reçues, la France est un eldorado pour qui veut y transformer une innovation en entreprise. En termes de délais, de démarches administratives et de coûts tout d'abord, la France figure parmi les pays du G20 où il est le plus simple de créer une entreprise : 5 procédures administratives et 7 jours suffisent, contre 7,6 procédures et 22 jours en moyenne dans les pays du G20, avec un coût de 0,9% du revenu moyen par habitant, contre 9% (10 fois plus) en moyenne pour les autres pays.* Le développement prévu d'une e-administration française qui simplifierait encore les démarches des entreprises ne pourra que renforcer ce niveau de performance. En termes de financement ensuite, les choses s'améliorent : mesures phares de soutien à l'innovation, comme le label Jeune Entreprise Innovante ou le Crédit d'Impôt Recherche, soutien fort de

Bpifrance, nouveau bras armé de l'Etat, forte reprise de l'activité boursière qui joue à nouveau son rôle de financement de l'économie réelle, en témoigne le dynamisme des introductions en Bourse, tiré notamment par le lancement du PEA-PME.

Pourtant, force est de constater une pénurie alarmante d'ETI en France, qui sont trois fois moins nombreuses que chez nos voisins outre-Rhin**, et ce malgré la prolifération de jeunes pousses innovantes : ces dernières peinent en effet à passer des caps de croissance, pourtant indispensables à leur survie si elles veulent se faire une place au soleil sur le marché mondial. Car au-delà des freins qui subsistent en France comme la fiscalité directe et indirecte, les TPE et PME sont souvent condamnées à végéter pour ne pas dépasser chaque seuil fatidique qui impose son lot de

lourdeurs réglementaires à plus de 9 salariés, au-delà de 19, puis au-dessus du seuil le plus redouté (plus de 49 salariés), au-delà duquel le trou d'air est le plus important, avec une déperdition de 64%***. Un carcan administratif et réglementaire qui nuit gravement à leur capacité à innover, grandir, s'ouvrir à l'international et participer de notre réindustrialisation, et auquel il est urgent d'opposer un choc de simplification. C'est en cessant de sanctionner les caps de croissance des PME que les jeunes entreprises innovantes d'aujourd'hui pourront densifier notre tissu d'EITI (Entreprises Innovantes de Taille Intermédiaire), et devenir les ressorts d'une attractivité et d'une compétitivité retrouvées.

* Source : Baromètre 2013 de l'entrepreneuriat dans les pays du G20, EY.

** INSEE.

*** Au-delà de 49 salariés, le nombre d'entreprises chute de 64% sur une base 100 pour les entreprises de 10 salariés, source : INSEE.

5 Un nouveau souffle entrepreneurial

Cette année plus que jamais, un vent entrepreneurial a soufflé sur la France et hors de ses frontières. Les entrepreneurs sont partout et font entendre leur voix. Aux quatre coins de la France, les initiatives se multiplient et nos entrepreneurs se mettent en ordre de bataille. A l'instar de la *French Tech*, qui porte à l'international fièrement les couleurs de la France ou du formidable écho qu'a rencontré le pavillon France au *Consumer Electronic Show* en janvier dernier.

Si l'on ne peut que saluer les mesures du gouvernement en faveur des entrepreneurs, en témoignent les dix milliards d'euros de baisse de charges supplémentaires sur trois ans prévues dans le pacte de responsabilité, beaucoup reste encore à faire en France pour libérer l'esprit d'entreprendre et l'envie de faire grandir nos PME et ETI pour qu'elles atteignent la taille critique leur permettant d'investir de nouveaux marchés en France et surtout à l'international.

Investissements directs étrangers : à la source des données

David Cousquer, Trendeo

En janvier 2014, la publication du rapport de la CNUCED, faisant état d'une baisse de 77% des investissements directs étrangers en France en 2013, fit l'effet d'un coup de tonnerre. D'aucuns y voyant le signe d'un effondrement brutal de l'attractivité de notre pays. Pourtant, il convient d'analyser les chiffres de l'investissement direct étranger comme un agrégat hétéroclite de données, allant de l'investissement industriel créateur d'emplois, aux mouvements de capitaux internes à des groupes multinationaux. Aussi, la variation de ce montant n'est pas directement significative d'un repli de l'investissement étranger productif. Les données collectées par Trendeo sur les emplois créés et supprimés en France par les investisseurs étrangers sont plus directement représentatives de l'attractivité du tissu économique français. Pour 2013, elles montrent que les investisseurs étrangers ont créé 19 000 emplois et en ont supprimé 26 000, soit une perte nette d'environ 7 000 emplois. Cela représente un tiers des pertes d'emplois nettes en France en 2013. C'est une proportion plus faible qu'en 2009, où les entreprises

étrangères représentaient près de 60% des pertes nettes d'emplois recensées.

Plus généralement, on observe que le comportement des investisseurs étrangers s'aligne sur celui des entreprises françaises : depuis 2009, le solde net des emplois créés par les entreprises étrangères et françaises est négatif en 2009 et 2013, positif en 2010, 2011 et 2012. Dans le détail, on observe une différence entre entreprises françaises et étrangères pour les cinq années observées. Dans les années de reprise, les entreprises étrangères sont plus prudentes que les entreprises françaises, et en période de crise, elles se retirent de façon plus importante que les entreprises françaises.

Est-ce à dire pour autant que la France redeviendra une destination attractive une fois la reprise économique amorcée ? Rien n'est moins sûr. D'une part, les décisions stratégiques de ces grandes entreprises étrangères sont très sensibles à des questions de communication ou d'interprétation des décisions publiques nationales. D'autre part, les pays étrangers sont à des stades

divers de leur internationalisation. Les sociétés américaines, présentes en France depuis la fin du XIX^e siècle, peuvent relativiser les évolutions erratiques du cadre législatif français. Les sociétés chinoises ou provenant de pays émergents peuvent hésiter à se positionner sur un marché perçu comme trop complexe et instable. Toutefois, il convient de prendre en compte le paradoxe selon lequel l'investissement étranger pourrait remonter mécaniquement, par le rachat à bas prix d'entreprises françaises exsangues, si l'économie française devait s'enliser dans une croissance atone.

Dans le long terme cependant, ce sont les perspectives de croissance du marché français qui seront le dénominateur commun des décisions d'investissement. Et de ce point de vue, il convient de noter que, pour les entreprises françaises comme pour les entreprises étrangères, de 2009 à 2013, les créations d'emplois recensées ont diminué de plus d'un tiers. Il ne faut donc pas négliger les spécificités de l'investissement étranger en France, mais il ne faut pas perdre de vue que le problème principal est de renouer avec la croissance.



Méthodologie

Le Baromètre de l'attractivité du site France 2014 s'articule autour d'une double analyse :

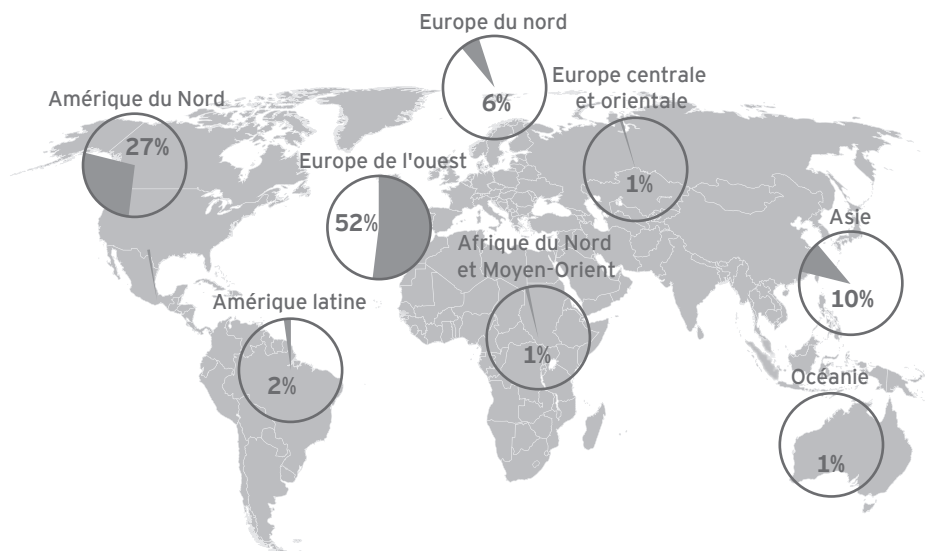
- ▶ D'une part, celle des grandes évolutions des flux d'investissements étrangers en Europe et en France. La base de données *EY European Investment Monitor 2014* recense le nombre d'implantations sur site. Pour les besoins de l'analyse, des sources complémentaires reconnues sont également utilisées : CNUCED, Eurostat, INSEE...
- ▶ D'autre part, celle de la perception et des attentes des grands décideurs internationaux à travers une enquête conduite par l'institut CSA qui interroge par téléphone les décideurs internationaux selon le système CATI - *Computer Assisted*

Telephonic Interviews. Du 3 au 18 février 2014, ce sont 206 dirigeants d'entreprises qui ont été interrogés, dans 26 pays différents et dans 3 langues.

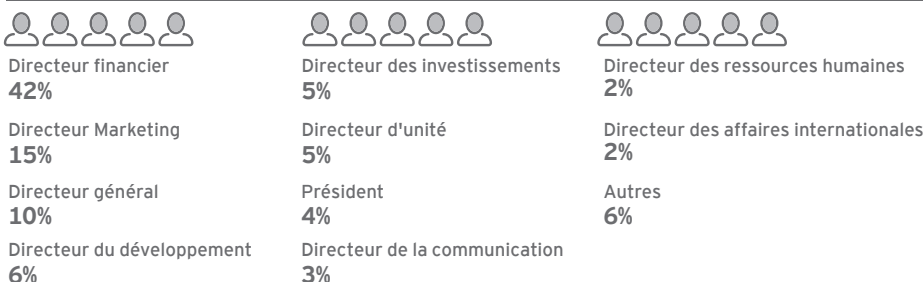
- ▶ Un échantillon représentatif des investissements internationaux.
- ▶ Des entreprises interrogées de diverses origines géographiques mais en grande partie (52%) issues d'Europe occidentale qui offrent un reflet pertinent du tissu économique français et de ses grands secteurs d'activité.
- ▶ De tailles variées par leur chiffre d'affaires, les entreprises sont également représentées par des postes divers.

Profil des entreprises interrogées

Nationalité de l'entreprise



Fonction dans l'entreprise



Taille de l'entreprise en chiffre d'affaires



- 40% Moins de 150 millions d'euros
- 38% De 150 millions d'euros à 1,5 milliard d'euros
- 22% Plus de 1,5 milliard d'euros

Secteur d'activité

- 48% Industrie/Automobile/Energie
- 23% Services aux entreprises et aux particuliers
- 17% Grande consommation
- 8% Industries chimiques/Pharmaceutiques
- 4% Infrastructures/Équipements de télécommunications/Haute technologie



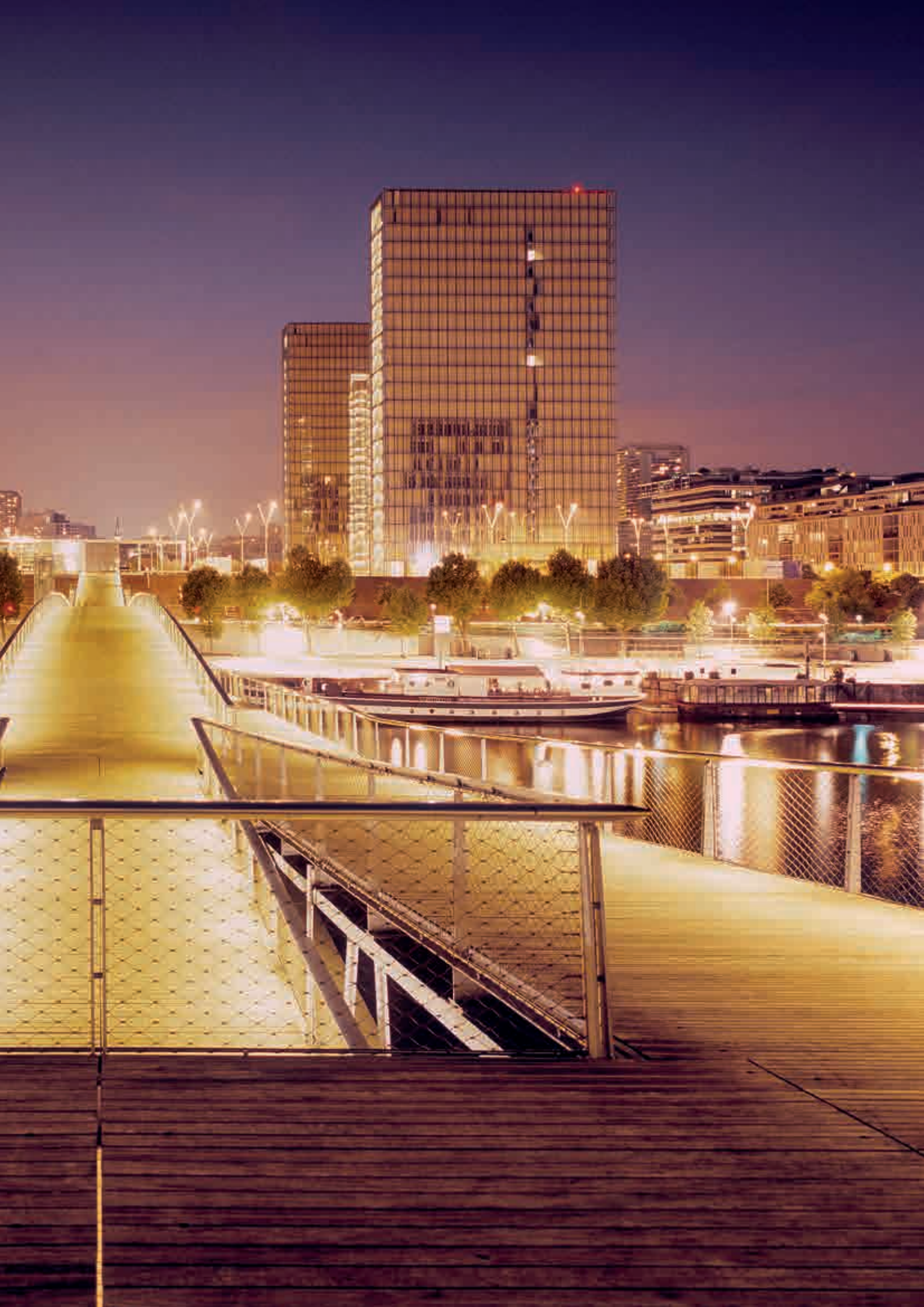
EY, entreprise ouverte sur le monde

Les grandes évolutions démographiques et les flux de capitaux sont en train de rebattre les cartes de l'économie mondiale et de profondément changer nos sociétés. Autant d'évolutions qui imposent un nouveau rythme aux entreprises, qui, pour s'adapter, doivent imaginer de nouveaux modèles. C'est pour répondre à ces défis qu'EY a souhaité refléter les grands bouleversements économiques mondiaux dans sa propre organisation, afin de faire correspondre son offre de services aux besoins actuels et futurs de ses clients.

EY se distingue ainsi de tous les autres acteurs du marché grâce à la force et à l'agilité de son organisation en réseau, qui recouvre quatre grandes zones opérationnelles (Amériques, EMEIA, Asie-Pacifique et Japon). La France est intégrée à la zone EMEIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique). Ce choix permet de donner une plus grande place au partage des compétences et des résultats. Il fait de notre cabinet le réseau pluridisciplinaire le plus intégré sur le plan international, gage d'une même excellence partout dans le monde. A l'écoute des spécificités locales et sectorielles des entreprises, les équipes d'EY partagent un même engagement pour la qualité et l'innovation pour accompagner les leaders d'aujourd'hui et de demain.

International Location Advisory Services

L'équipe ILAS (*International Location Advisory Services*) d'EY accompagne les entreprises dans leurs stratégies de développement à l'international. Son approche unique et sur mesure de l'implantation à l'international va au-delà des seuls aspects de coûts et de fiscalité pour intégrer, dans une analyse multicritères, l'ensemble des composantes opérationnelles liées à l'implantation à l'international : risques géopolitiques et opportunités de marché, qualité des infrastructures et des technologies, disponibilité des ressources humaines, aides publiques à l'implantation, immobilier, effets clusters... Forte de son réseau international de professionnels et de son expérience développée sur le terrain depuis plus de 20 ans auprès des autorités publiques et acteurs clés, l'équipe ILAS aide les entreprises à faire les bons choix à long terme.



EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur www.ey.com.

© 2014 Ernst & Young Advisory.
Tous droits réservés.

SCORE France N° 14-024
ED 0115

Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement.

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale ou autre. Pour toute question spécifique, vous devez vous adresser à vos conseillers.

ey.com

Contacts

Marc Lhermitte

Associé, Ernst & Young Advisory
Global Lead – Attractiveness and Competitiveness
Tél. : + 33 1 46 93 72 76
Email : marc.lhermitte@fr.ey.com

Sophie Meynier

Relations presse
Tél. : +33 1 46 93 63 53
Email : sophie.meynier@fr.ey.com

Velislava Chichkova

Relations presse
Tél. : +33 1 46 93 45 06
Email : velislava.chichkova@fr.ey.com

Marie-Armelle Bénito

Marketing
Tél. : +33 1 55 61 35 45
Email : marie.armelle.benito@fr.ey.com

Cette étude a été réalisée par EY, sous la direction de Marc Lhermitte, Vincent Raufast et Pauline Durand, avec la participation de Denis Zervudacki, Stéphane Baller, Emmanuelle Raveau, Sophie Meynier, Velislava Chichkova, France de Roquemaurel, Jamie Stevenson, Marie-Armelle Bénito, Corinne Dreux, Pierre Jarrige, et avec la collaboration de Yves-Marie Cann, Aurélie Mohorcic et les équipes de l'institut CSA.